



**SIXIÈME CONFÉRENCE
CARTOGRAPHIQUE RÉGIONALE
DES NATIONS UNIES
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

24 octobre - 7 novembre 1970, Téhéran (Iran)

Vol. I. – Rapport de la Conférence

NATIONS UNIES

Département des Affaires économiques et sociales



**SIXIÈME CONFÉRENCE
CARTOGRAPHIQUE RÉGIONALE
DES NATIONS UNIES
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

24 octobre - 7 novembre 1970, Téhéran (Iran)

Vol. I. — Rapport de la Conférence

**NATIONS UNIES
New York, 1971**

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/CONF.57/2

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente: F.71. I. 15

Prix: 1.00 dollar des Etats-Unis
(ou l'équivalent en monnaie du pays)

AVANT-PROPOS

Conformément à la pratique adoptée pour les cinq conférences précédentes, les documents officiels de la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, qui s'est tenue à Téhéran (Iran) du 24 octobre au 7 novembre 1970, sont publiés en deux volumes. Le volume I, *Rapport de la Conférence*, rend compte de l'organisation de la Conférence ainsi que des travaux des comités techniques et contient les textes des résolutions adoptées par la Conférence. Dans le volume II, intitulé *Documents techniques*, on trouvera tous les documents techniques d'information soumis à la Conférence par les participants.

Les documents officiels des précédentes conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient ont été publiés sous les cotes suivantes : E/CONF.18/6 (numéro de vente : 55.I.29) et E/CONF.18/7 (numéro de vente : 56.I.23) pour la première Conférence; E/CONF.25/3 (numéro de vente : 59.I.9) et E/CONF.25/4 (numéro de vente : 61.I.8) pour la deuxième Conférence; E/CONF.36/2 (numéro de vente : 62.I.14) et E/CONF.36/3 (numéro de vente : 64.I.17) pour la troisième Conférence; E/CONF.50/4 (numéro de vente : 65.I.16) et E/CONF.50/5 (numéro de vente : 66.I.3) pour la quatrième Conférence; et E/CONF.52/4 (numéro de vente : 68.I.2) et E/CONF.52/5 (numéro de vente : 68.I.14) pour la cinquième Conférence.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Chapitres</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
I. — ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE.....	1-11	1
Mandat	1	1
Participation	2	1
Discours officiels	3	1
Adoption du règlement intérieur	4	1
Ordre du jour	5	1
Constitution des comités techniques	6	1
Election du Bureau	7-8	1
Rapport sur la vérification des pouvoirs	9-10	2
Motion de remerciements	11	2
II. — GÉODÉSIE ET TRAVAUX GÉODÉSQUES : RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ I.....	12-33	3
Géodésie par satellite	12-18	3
Travaux géodésiques	19-26	3
Géodésie et étude des mouvements de l'écorce terrestre.....	27-28	4
Instruments géodésiques.....	29-30	4
Gravité.....	31	4
Résolutions	32-33	4
III. — LEVÉS ET CARTOGRAPHIE À MOYENNE ET À GRANDE ÉCHELLE : RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ II	34-41	5
Cartographie topographique	35-37	5
Cartographie orthophotographique	38	5
Plans cadastraux, cadastre graphique et levés cadastraux ..	39	6
Carte de base pour l'inventaire des ressources	40-41	6
IV. — SATELLITES ORIENTÉS VERS LA TERRE POUR LA GÉODÉSIE, LA CARTOGRAPHIE, L'ÉTUDE ET L'INVENTAIRE DES RESSOURCES TERRESTRES; PHOTO-INTERPRÉTATION; CARTES THÉMATIQUES ET ATLAS NATIONAUX : RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ III ...	42-52	7
Satellites orientés vers la Terre	42-49	7
Photo-interprétation	50	8
Cartes thématiques	51	8
Atlas nationaux	52	8
V. — CARTOGRAPHIE À PETITE ÉCHELLE ET NOMS GÉOGRAPHIQUES : RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ IV	53-86	9
Cartographie à petite échelle	53-69	9
Noms géographiques	70-86	10
VI. — LEVÉS HYDROGRAPHIQUES, ÉTABLISSEMENT DES CARIES BATHY- MÉTRIQUES, OCÉANOGRAPHIE : RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ V	87-95	12

TABLE DES MATIÈRES (suite)

<i>Chapitres</i>	<i>Pages</i>
VII. — RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE	
A. — Liste des résolutions	14
B. — Texte des résolutions	14
<i>ANNEXES</i>	
I. — Liste des représentants	23
II. — Liste des documents émis pour la Conférence	27

Chapitre premier

ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

MANDAT

1. La sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient s'est tenue à Téhéran (Iran) du 24 octobre au 7 novembre 1970, conformément à la résolution 1313 (XLIV) adoptée par le Conseil économique et social le 31 mai 1968. Les dispositions matérielles ont été prises par le Gouvernement iranien, qui a fourni les locaux et les services nécessaires pour les séances.

PARTICIPATION

2. On trouvera à l'annexe I la liste complète des représentants, des conseillers et des observateurs des pays participants ainsi que des observateurs des organisations internationales.

DISCOURS OFFICIELS

3. M. Erik O. Dahle, secrétaire exécutif, a ouvert la session de la Conférence au nom du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. S. E. M. Khodadad Farman Farmaian, directeur général de l'Organisation du Plan, a prononcé le discours de bienvenue au nom de l'Iran.

ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

4. La Conférence a adopté son règlement intérieur à l'unanimité¹.

ORDRE DU JOUR

5. La Conférence a été saisie de l'ordre du jour provisoire (E/CONF.57/1) établi par le Secrétariat des Nations Unies d'après les propositions des divers gouvernements. La Conférence a adopté l'ordre du jour définitif suivant :

1. Adoption du règlement intérieur.
2. Election du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport sur la vérification des pouvoirs.
5. Constitution de comités techniques
6. Rapports des pays sur l'avancement de leurs travaux cartographiques depuis la dernière Conférence.
7. Rapports sur les progrès accomplis dans les domaines qui ont fait l'objet des résolutions de la dernière Conférence.

¹ *Quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. I: *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 65.I.16), p. 23 à 25.

8. Géodésie et travaux géodésiques.
9. Levés et cartographie à moyenne et à grande échelle :
 - a) Photographie aérienne et photogrammétrie;
 - b) Levés topographiques;
 - c) Etablissement de plans cadastraux et de cartes urbaines;
 - d) Cartes et levés pour la planification et le développement intégrés des zones urbaines et des régions.
10. Satellites orientés vers la Terre pour la géodésie, la cartographie ainsi que pour l'étude et l'inventaire des ressources terrestres.
11. Photo-interprétation; cartes thématiques et atlas nationaux.
12. Cartographie à petite échelle :
 - a) Cartes aéronautiques;
 - b) Carte internationale du monde au millionième (CIM).
13. Levés hydrographiques et établissement de cartes bathymétriques; océanographie.

Rapport du Comité spécial sur le levé océanographique d'une partie du sud de la mer de Chine.
14. Noms géographiques.
15. Adoption du rapport de la Conférence.

CONSTITUTION DES COMITÉS TECHNIQUES

6. La Conférence a créé cinq comités techniques et a réparti les points de l'ordre du jour entre ces comités de la manière suivante :

- Comité I : point 8.
Comité II : point 9.
Comité III : points 10 et 11.
Comité IV : points 12 et 14.
Comité V : point 13.

ELECTION DU BUREAU

7. La Conférence a élu le Bureau suivant :

Président :

Gholam-Ali Basseri (Iran).

Vice-Présidents :

Yoshimichi Harada (Japon).

M. D. Yaqubi (Afghanistan).

Rapporteur :

Jacob Rais (Indonésie).

8. Les cinq comités ont constitué leur bureau de la façon suivante :

Comité I

Président : B. P. Lambert (Australie).
Vice-Président : Z. Sultan (Liban).
Rapporteur : colonel Ali Daneshvar (Iran).

Comité II

Président : M. S. Tabin (Philippines).
Vice-Président : Ewah Kheng Swee (Singapour).
Rapporteur : Pour Kamal (Iran).

Comité III

Président : général de division Chumphon Kulkasem (Thaïlande).
Vice-Président : I. Shams-Molkara (Iran).
Rapporteur : colonel C. M. Sahni (Inde).

Comité IV

Président : Kok Swee Tuck (Malaisie).
Vice-Président : colonel Banlang Khamasundara (Thaïlande).
Rapporteur : D. G. Francis (Nouvelle-Zélande).

Comité V

Président : Minoru Nagatani (Japon).
Vice-Président : capitaine de vaisseau Tanom Nakaton (Thaïlande).
Rapporteur : capitaine de vaisseau J. H. S. Osborn (Australie).

RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS

9. Le Président de la Conférence a fait connaître que les pouvoirs présentés par les délégations à la Commission de vérification des pouvoirs avaient été jugés en bonne et due forme.

10. Les résumés des travaux des comités techniques figurent aux chapitres II à VI ci-dessous et les résolutions adoptées par la Conférence sont reproduites au chapitre VII. L'annexe II contient la liste de tous les documents établis pour la Conférence, y compris les notes et communications techniques et les documents d'information soumis par les participants au sujet des divers points de l'ordre du jour.

MOTION DE REMERCIEMENTS

11. Lors de sa séance de clôture, la Conférence a voté par acclamation une motion de remerciements au Gouvernement iranien pour son hospitalité et les excellentes dispositions prises en vue de l'organisation de la Conférence à Téhéran.

Chapitre II

GÉODÉSIE ET TRAVAUX GÉODÉSQUES: RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ I

GÉODÉSIE PAR SATELLITE

12. Les Etats-Unis d'Amérique ont présenté une communication intitulée « Sur un système mondial de référence et ses incidences sur les réseaux géodésiques nationaux » (E/CONF.57/L.16) qui signalait que la précision des déterminations effectuées avait augmenté depuis peu et que la triangulation par satellite avait fait progresser la géodésie. La communication soulignait que cette évolution ouvrait la voie à la refonte des réseaux géodésiques à l'échelle mondiale. Les Etats-Unis exprimaient l'avis que, dans le domaine de la géodésie par satellite, on obtiendrait probablement le meilleur résultat en combinant les conceptions dynamique et géométrique. La communication préconisait d'accroître par la suite la densité du réseau géodésique mondial; elle mentionnait la possibilité de déterminer la géoïde à partir des données orbitales des satellites et envisageait celle de réaliser une étude mondiale et d'élargir le champ de la géodésie en vue de définir un modèle dynamique de la Terre rapporté éventuellement à un réseau géodésique extraterrestre.

13. La communication « Etat d'avancement du programme mondial de satellites géodésiques (Programme mondial de triangulation géométrique spatiale) » (E/CONF.57/L.17) rendait compte de l'état d'avancement du programme mondial de triangulation géométrique par satellite, qui comprend 45 points pour lesquels on compte obtenir une précision des coordonnées de l'ordre de ± 5 à ± 10 mètres. On pense que les coordonnées définitives pourront être publiées en 1972.

14. Dans une autre communication présentée par les Etats-Unis et intitulée « L'impact d'un nouveau système géodésique mondial » (E/CONF.57/L.18), le Comité a analysé l'impact d'un tel système et a souligné que la géodésie s'orientait en définitive vers l'établissement d'un système géodésique homogène à l'échelle mondiale. Le Comité a fait observer que l'on pouvait effectuer de nos jours des mesures de grande précision par des méthodes simples et a fait valoir que les systèmes géodésiques nationaux devaient être améliorés et remaniés pour tenir compte de ces éléments nouveaux.

15. Dans la communication intitulée « Construction d'un système de référence géodésique adapté à un continent » (E/CONF.57/L.24), les Etats-Unis soulignaient la possibilité de faire une distinction entre, d'une part, la nécessité, du point de vue scientifique, de construire un modèle de notre planète et, d'autre part, la nécessité, sur le plan pratique, de choisir un ellipsoïde partiel qui soit bien adapté à une région

donnée. Un additif à cette communication indiquait certaines valeurs des déplacements de l'origine que l'on devait envisager pour les systèmes géodésiques nord-américain, européen et australien en vue de les adapter au système modifié Mercury.

16. La communication de l'Indonésie « Projet d'un réseau fondamental national de densification au moyen d'un système mondial de triangulation par satellite » (E/CONF.57/L.74) faisait un bref historique du système géodésique indonésien, soulignait les difficultés de rattachement d'île à île et exprimait l'espoir d'obtenir une assistance internationale en vue de compléter le programme mondial de triangulation géométrique par satellite afin d'établir ces liaisons et d'assurer le rattachement au système géodésique mondial.

17. Une communication présentée par le Japon, intitulée « Détermination par Echo II de la position géodésique d'une île dans le Pacifique » (E/CONF.57/L.52), montrait comment le Japon avait déterminé la position géodésique d'une île du Pacifique au moyen d'observations sur le satellite Echo II.

18. L'Iran a présenté une communication de caractère général sur les satellites à capteur et leurs applications à la recherche sur l'environnement (E/CONF.57/L.124).

TRAVAUX GÉODÉSQUES

19. Le Japon, dans sa communication « Mesure précise de distances par géodimètre à laser » (E/CONF.57/L.31), décrit de façon détaillée les déterminations géodésiques de premier ordre effectuées avec un géodimètre modèle 8 ainsi que leurs applications à l'étude des mouvements de l'écorce terrestre. Une autre communication du Japon, intitulée « Levés effectués en vue du percement du tunnel du mont Ena » (E/CONF.57/L.56), expose le projet de percement d'un tunnel qui, par sa longueur, sera le deuxième du monde.

20. La communication des Etats-Unis « Rapport sur l'achèvement du levé du 12^e parallèle en Afrique » (E/CONF.57/L.41), traitait du travail réalisé en coopération par les Etats-Unis, la France et le Nigéria en vue de fournir une mesure de base précise au Programme mondial de triangulation géométrique par satellite le long du 12^e parallèle nord.

21. Une communication sur les levés géodésiques en Australie (E/CONF.57/L.49) décrivait l'évolution des techniques depuis 1967 et donnait un aperçu de l'état d'avancement des travaux de mesure de deux chemine-ments de grande précision pour le Programme mondial

de triangulation géométrique spatiale. Elle signalait l'exactitude des observations astronomiques ainsi que le stade où en étaient la détermination du géoïde et les opérations de nivellement en Australie.

22. Une communication de la République du Viet-Nam, « Travaux géodésiques dans le delta du Mékong » (E/CONF.57/L.82), décrivait l'établissement de chemins de premier ordre en terrain plat difficile à l'aide d'un matériel électronique de mesure des distances utilisé à partir de tours Bilby.

23. La Hongrie a présenté trois communications intitulées « L'état actuel de la géodésie hongroise », « Les expériences de l'accélération des travaux du levé en Hongrie à l'aide de télémètre physique » et « Réseaux de triangulations et des altitudes en Hongrie » (E/CONF.57/L.86, E/CONF.57/L.87 et E/CONF.57/L.88); la première décrivait les travaux de l'Office foncier et cartographique national, indiquait que le pays était entièrement couvert par un réseau géodésique moderne et que les travaux relatifs aux réseaux d'ordre inférieur étaient en bonne voie; la deuxième traitait des essais d'accélération des travaux du levé en Hongrie par télémètre physique; la troisième, portant sur les réseaux de triangulation et des altitudes en Hongrie, donnait des détails techniques sur les réseaux nationaux.

24. La Finlande a présenté une communication sur la triangulation stellaire et son application en Finlande (E/CONF.57/L.104). Cette triangulation, entreprise en 1959, couvre actuellement la presque totalité du pays.

25. Dans une communication intitulée « Méthodes de calcul de l'ellipsoïde optimal de référence » (E/CONF.57/L.75), l'Indonésie exposait l'application pratique des formules de transformation par projection et par développement aux données des Etats-Unis sur la déviation de la verticale et au calcul de l'ellipsoïde de référence le mieux adapté à la partie continentale de ce pays. L'Indonésie a présenté une communication intitulée « Programme FORTRAN pour le calcul des coordonnées dans le système de référence UTM » (E/CONF.57/L.73).

26. L'Irak a présenté une communication sur le nouveau calcul des données géodésiques pour les réseaux de premier et de deuxième ordre en Irak (E/CONF.57/L.127).

GÉODÉSIE ET ÉTUDE DES MOUVEMENTS DE L'ÉCORCE TERRESTRE

27. L'Union soviétique a présenté une communication intitulée « Procédés d'étude géodésique des mouvements récents de l'écorce terrestre » (E/CONF.57/L.107) dans laquelle elle décrivait l'intérêt de recourir aux levés géodésiques de précision en même temps qu'à la géologie et à la géophysique pour la prévision des séismes.

28. La communication des Etats-Unis « Mouvements horizontaux le long du système de failles de San Andrea » (E/CONF.57/L.15) décrivait les levés de grande précision effectués pour détecter les mouvements de l'écorce terrestre dans la région et concluait que des levés périodiques de cette nature pourraient révéler l'imminence

des séismes. La communication du Japon (E/CONF.57/L.31), précédemment exposée sous la rubrique « Travaux géodésiques », a également été étudiée.

INSTRUMENTS GÉODÉSQUES

29. Dans une communication intitulée « Instruments géodésiques hongrois pour les levés de terrain » (E/CONF.57/L.89), la Hongrie décrivait ces instruments en insistant particulièrement sur les perfectionnements des théodolites gyroscopiques.

30. L'Union soviétique a présenté une communication sur l'instrument soviétique « Quartz » pour la mesure optique des distances et son utilisation pour les levés de précision (E/CONF.57/L.105). Elle a également étudié, dans sa communication « Les théodolites usuels en Union des Républiques socialistes soviétiques » (E/CONF.57/L.106), les diverses sortes de théodolites en usage.

GRAVITÉ

31. Dans leur communication « Système de mesures de gravité par hélicoptère » (E/CONF.57/L.27), les Etats-Unis décrivait un système intégré de mesures de gravité par hélicoptère mis au point par le TOPOCOM et déclaraient que les levés gravimétriques effectués selon cette méthode pouvaient donner des résultats précis. On pense que des déterminations gravimétriques suffisamment précises pour la géodésie pourront être obtenues couramment par ce procédé.

RÉSOLUTIONS

32. Après discussions générales en comité, les questions à l'étude les plus importantes ont été renvoyées à un groupe de travail chargé des résolutions. Celui-ci a examiné les possibilités d'appliquer la géodésie par satellite pour établir un système géodésique mondial unifié et pour étendre les réseaux géodésiques. Il est arrivé aux conclusions suivantes : il conviendrait de demander à l'Organisation des Nations Unies d'étudier l'établissement de ce système mondial; chaque pays devrait avoir recours aux techniques de la géodésie par satellite pour rattacher son système géodésique national au système mondial; il conviendrait d'avoir recours à une combinaison appropriée des techniques modernes pour établir des réseaux géodésiques dans les pays qui n'en ont pas et pour étendre les réseaux nationaux existants en tenant dûment compte à la fois des exigences scientifiques de la géodésie et de la précision qu'exige un réseau national de premier ordre.

33. Le groupe de travail a aussi examiné une résolution antérieure sur les mouvements de l'écorce terrestre, adoptée par la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, et en a étendu la portée conformément aux conclusions des discussions du Comité. Trois projets de résolution ont été soumis à la Conférence, qui les a ultérieurement adoptés (résolutions 5, 6 et 7)¹.

¹ Voir le texte de ces résolutions au chapitre VII.

Chapitre III

LEVÉS ET CARTOGRAPHIE À MOYENNE ET À GRANDE ÉCHELLE: RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ II

34. Au cours de ses quatre réunions de travail, le Comité a examiné 34 communications techniques portant sur les diverses questions inscrites à l'ordre du jour sous les alinéas *a*, *b*, *c* du point 9. La présentation des communications et les discussions qui suivirent ont déterminé la formation de quatre groupes de travail :

1. Cartographie topographique;
2. Cartographie orthophotographique;
3. Plans cadastraux, cadastre graphique et levés cadastraux;
4. Cartes de base pour l'inventaire des ressources.

CARTOGRAPHIE TOPOGRAPHIQUE

35. Le Royaume-Uni a présenté une communication sur l'expérience acquise en aérotriangulation par modèles indépendants, intitulée « Emploi de l'AIM pour la confection des cartes » (E/CONF.57/L.9), dans laquelle il a indiqué que cette méthode permettait d'obtenir une précision très satisfaisante.

36. Les Etats-Unis d'Amérique ont présenté à la Conférence deux communications intitulées « Automatisation dans l'établissement des cartes topographiques » (E/CONF.57/L.23) et « Progrès de l'automatisation en cartographie au Ministère de la défense nationale » (E/CONF.57/L.28) portant sur l'introduction de nouvelles techniques automatiques pour l'établissement de cartes et de documents topographiques. Les Etats-Unis d'Amérique ont signalé que, depuis la dernière Conférence, leur emploi s'était considérablement répandu et avec un succès relatif. L'automatisation a ouvert de nouvelles perspectives dans les différents domaines de la cartographie générale car elle a permis non seulement d'opérer avec la rapidité requise par les techniques spatiales, mais aussi d'obtenir des résultats plus sûrs en réduisant les risques d'erreur humaine. Le Comité a examiné les progrès accomplis par les Etats-Unis et a aussi très sérieusement tenu compte des observations des représentants de la République fédérale d'Allemagne et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

37. Le représentant de la République fédérale d'Allemagne a fait état de six projets différents, chacun établi à une échelle donnée par une méthode particulière. Les temps nécessaires à la conversion en données numériques, à la généralisation, à la préparation, à l'introduction et au report automatique des données ont été indiqués en heures et en minutes. Le degré de précision obtenu a été également mentionné aux parti-

cipants qui ont été invités à s'adresser à l'Institut für angewandte Geodäsie, Francfort-sur-le-Main (République fédérale d'Allemagne) pour se procurer les publications portant les numéros suivants : O/401, 1969; O/46, 1970; et O/49, 1970. Un projet de résolution traitant de cette question a été soumis à la Conférence, qui l'a ultérieurement adopté (résolution 12)¹.

CARTOGRAPHIE ORTHOPHOTOGRAPHIQUE

38. Huit communications ont été présentées au Comité, concernant différents aspects techniques de l'établissement d'orthophotocartes et signalant les progrès accomplis dans ce domaine depuis la dernière Conférence. Le Comité a analysé de façon complète les avantages de cette nouvelle technique du point de vue de l'exactitude des données planimétriques et altimétriques, de la rentabilité, de la rapidité d'exécution, des différents types de terrain ainsi que sous d'autres aspects. L'expérience acquise en la matière par l'Australie, les Etats-Unis d'Amérique, la France, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Union des Républiques socialistes soviétiques a été portée à la connaissance des participants; à leur avis, la plupart des usagers trouvent utile l'abondance de détails des orthophotocartes. Le Comité a noté que les conceptions techniques varient d'un pays à l'autre et que, de ce fait, de nouvelles enquêtes seront nécessaires avant que l'on puisse tirer une conclusion définitive quant à la rentabilité des orthophotocartes par rapport aux cartes conventionnelles au trait. Le Comité a également examiné la question du choix de l'échelle. Les Etats-Unis d'Amérique et la République fédérale d'Allemagne ont réussi à établir au moyen d'orthophotographies des cartes représentant de vastes régions et en ont tiré des enseignements qui sont d'excellent augure pour l'avenir. La délégation canadienne a mis l'accent sur l'importance que présentent les orthophotocartes pour les pays ayant une vaste superficie comme le Canada, dont certaines portions ne figurent pas encore sur les cartes. Il a été question des appareils nécessaires à cette nouvelle technique. Les Etats-Unis d'Amérique ont obtenu d'excellents résultats dans l'établissement d'orthophotocartes de zones urbaines et de régions marécageuses. La République fédérale d'Allemagne a préconisé l'emploi généralisé d'orthophotocartes établies à différentes échelles. Les Pays-Bas ont comparé les travaux en République de Corée et

¹ Voir le texte de cette résolution au chapitre VII.

en Arabie Saoudite du point de vue de l'échelle utilisée, du type de terrain, de la rentabilité et des discordances observées. Le Comité a noté que, pour les régions désertiques, les orthophotocartes sont bien supérieures aux cartes conventionnelles au trait, à condition que les dénivelées restent dans des limites acceptables. Le Comité a examiné la question posée par le représentant de l'Inde au sujet des avantages respectifs des cartes numériques et des orthophotocartes : aucune réponse définitive ne peut être fournie avant que les pays de la région n'aient acquis plus d'expérience en la matière. Les Pays-Bas ont présenté un tableau comparatif des prix de revient respectifs des orthophotographies établies à grande échelle (France) et des orthophotographies établies à petite échelle (République de Corée et Arabie Saoudite). La République fédérale d'Allemagne a exposé une technique de tracé automatique des courbes de niveau pour l'établissement de photocartes. Un projet de résolution a été soumis à la Conférence, qui l'a ultérieurement adopté (résolution 9)².

PLANS CADASTRAUX, CADASTRE GRAPHIQUE ET LEVÉS CADASTRAUX

39. Six communications ont été soumises sur la question. Dans leur communication intitulée « Cartographie urbaine de base » (E/CONF.57/L.22), les Etats-Unis d'Amérique soulignent combien il est urgent de disposer, à différentes échelles, de cartes tout à fait à jour qui, par leur contenu et leur clarté, puissent convenir à des études sur la planification d'ensemble des agglomérations urbaines qui se développent rapidement. Ce pays insiste sur la nécessité de coordonner l'établissement des cartes urbaines, et, à cette fin, il a été créé un organisme connu sous le nom d'Urban Mapping Co-ordination Group. La communication de la République de Chine, intitulée « Aperçu du levé urbain de la ville de Taïpeh, 1967-1969 » (E/CONF.57/L.39), décrit les levés accomplis à l'aide de photographies aériennes au 1/3 000 en vue de l'établissement de cartes à grande échelle nécessaires à l'élaboration des plans de développement de la ville. La communication de la Thaïlande « Enquêtes préalables à la délivrance des titres de propriété en Thaïlande » (E/CONF.57/L.70) contient un bref exposé des enquêtes réalisées en Thaïlande avant la délivrance des titres de propriété, enquêtes qui se font actuellement selon quatre méthodes. La communication de l'Indonésie, intitulée « Rapport sur l'action cadastrale en Indonésie » (E/CONF.57/L.80), fait état des activités cadastrales. Elle contient également un bref historique du système d'immatriculation des terres. La communication des Philippines « L'exploitation optimale de photocartes dans les levés cadastraux » (E/CONF.57/L.97) décrit l'utilisation des photocartes pour faciliter les levés nationaux. La communication de l'Union des Républiques socialistes soviétiques « Directives fondamentales des levés topographiques en Union des Républiques socialistes soviétiques (levés urbains et cadastraux à grande échelle) » (E/CONF.57/L.108)

² *Idem.*

fournit un aperçu des levés topographiques (urbains et cadastraux) à grande échelle (1/5 000, 1/2 000, 1/1 000 et 1/500) effectués en Union des Républiques socialistes soviétiques. Les directives de base adoptées fixent l'équidistance des courbes de niveau à 0,5, 1, 2 et 5 mètres selon l'échelle de la carte et la topographie du terrain. La communication intitulée « La carte fiscale de la province d'Iloilo » (E/CONF.57/L.99), présentée par les Philippines, relate les travaux de recherche effectués dans la province d'Iloilo (Philippines centrales) pour la préparation, par photo-interprétation des photographies et photomosaïques de la région, de photocartes destinées à établir l'assiette de l'impôt. Deux phases des travaux sont déjà achevées : l'agrandissement des croquis avec rectification et la construction de photomosaïques. Il reste à terminer l'interprétation des photos pour apprécier la valeur des terrains et à faire l'évaluation des propriétés foncières. Un projet de résolution a été soumis à la Conférence, qui l'a ultérieurement adopté (résolution 10)³.

CARTES DE BASE POUR L'INVENTAIRE DES RESSOURCES

40. La communication intitulée « Inventaire des ressources pour la planification du développement des régions métropolitaines aux Philippines » (E/CONF.57/L.98), présentée par les Philippines, traite des conditions régnant dans le pays et de la nécessité d'utiliser et de répartir judicieusement les ressources disponibles pour la planification du développement des Philippines. En dehors de l'aire métropolitaine de Manille, 24 agglomérations urbaines peuvent constituer des centres éventuels de développement, et des cartes de base appropriées sont nécessaires pour procéder à l'inventaire des ressources pour chaque région métropolitaine.

41. Le représentant des Philippines a brièvement résumé la communication intitulée « Opérations géodésiques et cartographiques par photogrammétrie aérienne et photo-interprétation pour l'inventaire des ressources, la détermination des limites administratives et l'établissement d'un cadastre représentatif » (E/CONF.57/L.100), et a précisé que son pays dispose, pour 40% du territoire, de photographies aériennes à l'échelle de 1/15 000 qui peuvent servir à l'établissement de cartes topographiques à grande échelle, à la photo-interprétation de l'inventaire des ressources et à la détermination des limites administratives. La communication intitulée « Prospection aérienne des ressources naturelles de la terre » (E/CONF.57/L.122), émanant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, traite de la prospection aérienne des ressources naturelles de la terre et décrit les différentes méthodes employées telles que photographie aérienne, levé aérien synchronisé des mêmes zones pendant les vols des astronefs Soyouz, levés aériens thermique et par radar ainsi que d'autres nouvelles méthodes. Un projet de résolution a été soumis à la Conférence, qui l'a ultérieurement adopté (résolution 8)⁴.

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

Chapitre IV

SATELLITES ORIENTÉS VERS LA TERRE POUR LA GÉODÉSIE, LA CARTOGRAPHIE, L'ÉTUDE ET L'INVENTAIRE DES RESSOURCES TERRESTRES; PHOTO-INTERPRÉTATION; CARTES THÉMATIQUES ET ATLAS NATIONAUX: RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ III

SATELLITES ORIENTÉS VERS LA TERRE

42. La Comité III a été saisi de 17 communications techniques. Il a examiné aussi le rapport du Secrétaire général au Conseil économique et social, intitulé « Les satellites pour l'étude des ressources naturelles » (E/4779). Ce rapport traite du rôle que les satellites d'étude des ressources terrestres pourraient jouer dans le développement économique et social. Il expose brièvement les concepts fondamentaux de la télédétection et décrit les possibilités d'utilisation des données obtenues par télédétection à partir de satellites pour procéder à des levés cartographiques et à des inventaires des ressources. Il traite, en outre, des avantages que l'on peut attendre des observations aérospatiales, souligne l'importance du traitement et de la gestion des données et, en conclusion, mentionne les aspects internationaux des systèmes d'étude des ressources naturelles par satellites, y compris le rôle que pourrait avoir l'Organisation des Nations Unies.

43. La communication présentée par les Etats-Unis, intitulée « Satellites orientés vers la Terre pour la géodésie, la cartographie et l'étude des ressources terrestres » (E/CONF.57/L.17) et soumise également au Comité I, traite de l'établissement d'un réseau de géodésie spatiale précis, comprenant 45 points géodésiques répartis sur la surface de la Terre, qui constituera un réseau mondial de référence auquel toutes les données géodésiques, topographiques et de navigation pourront être rattachées. Un tel système complètera les méthodes classiques employées pour la détermination de la forme de la Terre à des fins scientifiques et établira la rigueur géométrique nécessaire à un système mondial de stations de poursuite de satellites permettant l'analyse des paramètres gravimétriques et géographiques connexes. Il a été également tenu compte de la communication E/CONF.57/L.18 soumise précédemment au Comité I.

44. La communication intitulée « Utilisation de l'observation spatiale de la Terre — Le programme EROS du Département de l'intérieur » (E/CONF.57/L.20), présentée par les Etats-Unis d'Amérique, traite du programme EROS pour l'acquisition, le traitement, l'utilisation et la diffusion des données recueillies à distance par des aéronefs et des astronefs.

45. Le Japon, dans sa communication intitulée « Détermination par Echo II de la position géodésique d'une île dans le Pacifique » (E/CONF.57/L.52), traite

de la détermination de la position géodésique de l'île Titi Sima dans le Pacifique par satellites artificiels.

46. La communication intitulée « Apports des techniques spatiales à la géodésie et à la cartographie » (E/CONF.57/L.114) est un rapport présenté par l'Iran sur l'utilisation des satellites pour déterminer les positions et mesurer les grandes distances avec un haut degré de précision.

47. Une autre communication intitulée « Les satellites à capteurs et leurs applications à la recherche sur l'environnement » (E/CONF.57/L.124), présentée par l'Iran, souligne les avantages des déterminations astrogéodésiques par rapport aux techniques employées jusqu'ici et la possibilité de les appliquer à la solution des problèmes ayant des incidences économiques et sociales que posent tous les jours l'environnement, la technique et le génie civil. Le représentant du COSPAR (Committee on Space Research) a déclaré que cette méthode ouvrira des perspectives nouvelles à diverses disciplines. L'affirmation, contenue dans le document, selon laquelle le positionnement par satellites permettra de calculer la position des navires en mer avec une précision de 10 à 150 mètres a fait l'objet d'une longue discussion, et les représentants des pays qui étudient de près la navigation et le positionnement par satellites ont manifesté leur désaccord sur la possibilité d'établir des cartes à grande échelle, comme l'affirme la communication.

48. La communication intitulée « Prospection aérienne des ressources naturelles de la Terre » (E/CONF.57/L.122), présentée par l'Union des Républiques socialistes soviétiques, traite de l'emploi de méthodes aériennes pour la prospection des ressources naturelles, en particulier pour les recherches géologiques et minéralogiques. Considérant les photographies que les satellites Soyouz et des avions ont prises simultanément de certaines caractéristiques géologiques du territoire soviétique, considérant aussi les levés aériens par radar, par infrarouge et par radar latéral, et les levés aériens par couleurs, cette communication conclut que la seule méthode très efficace est celle qui combine les procédés spatiaux aux procédés aériens. Pour choisir telle ou telle méthode, il faut se guider sur les particularités propres des objets étudiés, ainsi que sur l'étendue du territoire à photographier.

49. Le Comité a reconnu que les sciences de l'espace qui se développent depuis peu faciliteront grandement

la recherche dans les domaines de la géodésie, de la cartographie, de la géologie, de la géographie, de l'océanographie, de l'hydrologie et de l'agriculture, et seront très utiles à la météorologie, aux télécommunications, à la navigation, à l'enseignement, ainsi qu'à l'exploration des ressources terrestres et à la recherche sur l'environnement. Le Comité a noté que de grands progrès avaient été réalisés en relativement peu de temps. Un projet de résolution a été soumis à la Conférence, qui l'a ultérieurement adopté (résolution 14)¹.

PHOTO-INTERPRÉTATION

50. Sur la photo-interprétation, le Comité a été saisi de trois communications. La communication intitulée « Etude de la méthode type de photo-interprétation appliquée à la planification et à la construction » (E/CONF.57/L.33), présentée par le Japon, décrit les progrès des techniques de recherche qui étendent le champ des applications de la photo-interprétation à la géologie des travaux de génie civil, aux levés des conditions d'éboulement dans les montagnes escarpées et aux levés d'enneigement. La communication intitulée « Carte des possibilités d'exploitation des terres des provinces de Thaïlande » (E/CONF.57/L.69), présentée par la Thaïlande, expose en détail l'utilisation de cette carte pour une planification générale des projets de développement de l'agriculture dans les 10 provinces du nord de la Thaïlande et décrit le système employé pour grouper les sols selon la classification des possibilités d'exploitation. La communication intitulée « Le film d'Agfacontour en tant qu'auxiliaire pour la photo-interprétation » (E/CONF.57/L.46), présentée par la République fédérale d'Allemagne, expose les résultats des recherches faites en vue d'obtenir des densités égales à l'aide de ce film, grâce auquel la difficulté à faire ressortir les différences de tonalité des images figurant sur une photographie que pose le film classique noir et blanc est aujourd'hui en partie résolue. Un projet de résolution a été soumis à la Conférence, qui l'a ultérieurement adopté (résolution 16)².

CARTES THÉMATIQUES

51. Le Comité a été saisi de trois communications sur les cartes thématiques. La communication intitulée « Cartes de base utilisées pour l'établissement de cartes thématiques » (E/CONF.57/L.43), présentée par la Suisse, signale que la carte thématique, représentation graphique d'un certain nombre d'éléments, liés directement ou non à la surface topographique, permet une bonne

¹ Voir le texte de cette résolution au chapitre VII.

² *Idem.*

présentation immédiate des faits, projets ou hypothèses pour un domaine d'étude limité. Elle analyse les spécifications convenant à l'utilisateur et les problèmes qui se posent à leur propos. Elle souligne aussi qu'il importe de reporter les données rassemblées sur des cartes de base exactes et bien préparées et elle signale que les exemplaires pour utilisation sur le terrain doivent être en polyester imperméable et stable. La communication présentée par les Philippines et intitulée « La carte fiscale de la province d'Iloilo » (E/CONF.57/L.99) décrit de manière détaillée comment on peut produire à bon compte et rapidement des assemblages de feuilles d'agrandissements redressés dans des régions relativement pauvres, dépourvues de toute carte, en utilisant la technique des photomosaïques et celle de la photo-interprétation. La communication intitulée « Inventaire des ressources pour la planification du développement des régions métropolitaines aux Philippines » (E/CONF.57/L.98), présentée par les Philippines, étudie les problèmes liés à la migration des populations des zones rurales vers les zones urbaines et souligne l'utilité d'établir des cartes de base à employer pour l'établissement des données obtenues par photo-interprétation. Les deux dernières communications, présentées par les Philippines, ont également été soumises au Comité II.

ATLAS NATIONAUX

52. Plusieurs communications traitent des atlas nationaux : l'une est celle de la Thaïlande, intitulée « Atlas économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient; état d'avancement des travaux de la Thaïlande » (E/CONF.57/L.67); elle indique les difficultés éprouvées et signale les concours obtenus d'autres pays. La République de Chine a aussi soumis une communication intitulée « Photo-interprétation; cartes thématiques et atlas nationaux » (E/CONF.57/L.40), qui donne un bref aperçu des travaux en cours pour l'établissement des atlas économiques. Un projet de résolution a été soumis à la Conférence, qui l'a ultérieurement adopté (résolution 15)³. La communication intitulée « Contribution de la documentation sur les ouvrages cartographiques à l'établissement et à la production des cartes » (E/CONF.57/L.6), présentée par la République fédérale d'Allemagne et soumise également au Comité IV, met l'accent sur l'intérêt que présente le Centre établi par la Société allemande de cartographie en vue d'établir la bibliographie de la littérature cartographique, considérée comme l'un des éléments essentiels de tout travail scientifique. La communication recommande d'établir aussi un Centre des ouvrages cartographiques dans la région de la CEAEO pour faciliter la préparation des atlas.

³ *Idem.*

Chapitre V

CARTOGRAPHIE À PETITE ÉCHELLE ET NOMS GÉOGRAPHIQUES: RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ IV

CARTOGRAPHIE À PETITE ÉCHELLE

53. La communication traitant de la cartographie à petite échelle, présentée par la République fédérale d'Allemagne, est intitulée « Contribution de la documentation sur les ouvrages cartographiques à l'établissement et à la production de cartes » (E/CONF.57/L.6). Il y est proposé qu'un Centre d'ouvrages cartographiques soit créé dans la région de la Commission pour l'Asie et l'Extrême-Orient et les personnes intéressées y sont invitées à communiquer les titres d'ouvrages cartographiques et d'autres détails à leur sujet au groupe de travail qui publie une bibliographie de la littérature cartographique. Un projet de résolution a été soumis à la Conférence aux fins d'adoption, en collaboration avec le Comité III. Il a été ultérieurement adopté par la Conférence (résolution 2)¹.

54. La communication intitulée « Carte des isogones des Etats-Unis, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud pour 1970 » (E/CONF.57/L.12) traite d'une technique nouvelle intéressante pour la construction de cartes des isogones.

55. Dans sa communication intitulée « Refonte des feuilles de la carte aéronautique du monde couvrant les régions éloignées de l'Australie » (E/CONF.57/L.48), l'Australie signale les imperfections des spécifications de l'OACI pour ce type de régions et la manière dont il y est remédié.

56. Le Comité a noté avec intérêt la communication intitulée « Cartographie radar pour la prospection des ressources terrestres en Indonésie » (E/CONF.57/L.78), qui signale l'utilisation du radar latéral pour l'obtention de cartes de base aux échelles de 1/98 000 à 1/225 000, dans les zones très nuageuses. Le Comité a aussi noté que ce système ne se prête pas à la cartographie topographique.

57. Dans sa communication intitulée « La participation de la Hongrie à l'établissement de la carte du monde au 1/2 500 000 » (E/CONF.57/L.92), la Hongrie décrit en détail les spécifications et la production de cette série de cartes.

58. Dans sa communication intitulée « La cartographie et l'enseignement » (E/CONF.57/L.110), l'Union des Républiques socialistes soviétiques donne un aperçu de son importante contribution dans ce domaine.

59. Le représentant de l'Australie a signalé que les cartes de l'Australie au 1/5 000 000 et au 1/2 500 000

ainsi que les cartes à même échelle du Papua et de la Nouvelle-Guinée étaient tenues à jour. Des cartes de l'Antarctique au 1/10 000 000 ont été réalisées. Il a annoncé qu'une série de cartes de remplacement, conformes aux spécifications de la carte internationale du monde au 1/1 000 000, est en cours de production.

60. Le représentant du Canada a signalé que, outre les renseignements donnés dans son rapport sur les activités cartographiques (E/CONF.57/L.113), les données concernant les régions septentrionales, extraites de la série, récemment terminée, au 1/250 000, sont à la disposition des utilisateurs de la carte au 1/500 000.

61. Le représentant de la Chine a informé le Comité de l'achèvement de 42 des 72 feuilles de Taiwan au 1/1 000 000. L'Iran a annoncé la publication et la mise en vente dans le commerce de cartes au 1/1 000 000.

62. L'Irak a annoncé n'avoir publié jusqu'ici aucune carte au 1/1 000 000 conformément aux spécifications internationales. Des cartes à cette échelle sont en préparation pour l'ensemble du pays.

63. Le Japon a déjà publié une série de cartes internationales du monde au 1/1 000 000 couvrant la totalité de son territoire et a depuis révisé cette série.

64. Le représentant des Philippines a annoncé que son pays avait publié, conformément aux exigences de l'OACI pour les cartes au 1/1 000 000 couvrant le pays et conformément aux spécifications de la carte internationale du monde à la même échelle, six feuilles couvrant le pays. Il a ajouté que les Philippines ont publié également des cartes d'approche et d'atterrissage pour l'aéroport international de Manille. Il a signalé que peu de représentants de pays de la région étaient présents à la dernière conférence sur les cartes aéronautiques, tenue en 1966 à Montréal, et il a exprimé l'espoir qu'il y en aurait davantage à la prochaine.

65. Le représentant de la République du Viet-Nam a informé le Comité que son pays était chargé d'établir quatre feuilles de la Carte internationale du monde au 1/1 000 000 et que des cartes, conformes aux spécifications, avaient été publiées.

66. Le représentant de la République-Unie de Tanzanie a informé le Comité que les cartes internationales du monde au 1/1 000 000 couvrant l'ensemble du territoire et réalisées par le Directorate of Overseas Survey du Royaume-Uni, avec le concours de la République-Unie de Tanzanie, avaient été établies conformément aux spécifications internationales. Il a également signalé que si, jusqu'à présent, l'établissement des cartes aéro-

¹ Voir le texte de cette résolution au chapitre VII.

nautiques à petite échelle de l'OACI était confié à des organismes étrangers, ces cartes étaient désormais préparées et mises à jour en Tanzanie, conformément à la requête de l'Organisation des Nations Unies.

67. Se référant à son rapport sur l'état d'avancement des travaux cartographiques de 1967 à 1970 (E/CONF.57/L.11), le représentant des Etats-Unis d'Amérique a précisé la position de son pays sur la préparation de cartes à petite échelle couvrant le pays et a indiqué qu'à l'exception de six cartes de la série CIM, qui couvrent la zone frontière américano-canadienne et que le Canada a accepté de réaliser, cinq cartes seulement restent à publier dans cette série; elles intéressent la région continentale des Etats-Unis. Six cartes couvrant une partie de l'Alaska ont déjà été publiées; les quatre feuilles restantes, plus celle d'Hawaii, sont en cours de réalisation et seront publiées dans les deux ou trois ans à venir.

68. Développant la partie du rapport des Etats-Unis d'Amérique qui traite des cartes aéronautiques, le représentant de ce pays a signalé que l'accroissement du trafic aérien et l'encombrement qui en résulte avaient nécessité une mise à jour des cartes aéronautiques et des publications d'information aéronautique éditées aux Etats-Unis d'Amérique.

69. Le représentant de la République fédérale d'Allemagne, rappelant que la Conférence de Bonn de 1962 avait recommandé que la Carte internationale du monde soit dérivée de la série au 1/1 000 000 de l'OACI afin qu'un seul jeu de matériaux de base soit nécessaire au départ pour établir ces deux séries, a demandé si un pays avait suivi cette recommandation et quel enseignement en avait été tiré. Si aucun exemple de l'adoption de cette recommandation n'a été porté à la connaissance du Comité, le représentant du Royaume-Uni a toutefois signalé que les cartes au 1/1 000 000 réalisées pour la République-Unie de Tanzanie étaient conformes à la projection recommandée par la Conférence de Bonn. Le représentant de la République-Unie de Tanzanie a avisé le Comité que, si la Carte internationale du monde au 1/1 000 000 avait servi à réaliser la Carte aéronautique de l'OACI à la même échelle, il avait fallu s'écarter des critères de la CIM pour établir la Carte aéronautique car on ne pouvait utiliser la première série comme carte aéronautique sans réduire le nombre des détails qu'elle contient. Deux projets de résolution ont été soumis à la Conférence, qui les a ultérieurement adoptés (résolutions 20 et 21)².

NOMS GÉOGRAPHIQUES

70. La communication intitulée « Appui apporté par l'Organisation des Nations Unies à la normalisation des noms géographiques » (E/CONF.57/L.25), préparée par M. M. F. Burrill, président du Groupe spécial d'experts sur la normalisation des noms géographiques, donne un aperçu des activités récentes relatives à la normalisation des noms de lieux et se réfère au rapport du Groupe spécial d'experts pour les noms géographiques sur les travaux de sa deuxième session (ESA/RT/C/GN/1)

² *Idem.*

qui a été remis aux participants. Cette communication rappelle que les pays dans lesquels il n'y a pas de destinataires désignés pour recevoir les renseignements sur les noms géographiques et autre documentation du Groupe spécial d'experts doivent communiquer le nom et l'adresse d'une organisation ou d'une personne à cette fin. De plus, la communication donne des détails sur les réunions préliminaires et les dispositions en vue de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, qui se tiendra à Londres (Royaume-Uni) au début de 1972.

71. La communication intitulée « Noms géographiques » (E/CONF.57/L.45), présentée par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, décrit l'évolution de la situation depuis la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques tenue à Genève en 1967. Elle mentionne les réunions du Groupe d'experts pour les noms géographiques. L'ordre du jour provisoire de la troisième session de ce Groupe d'experts est joint en annexe. En présentant la communication, le Secrétaire exécutif adjoint s'est aussi référé au rapport du Groupe spécial d'experts pour les noms géographiques sur les travaux de sa deuxième session (ESA/RT/C/GN/1) qui a invité les représentants à soumettre des observations à une future session de la Conférence.

72. La communication de l'Indonésie intitulée « Noms géographiques pour les cartes indonésiennes » (E/CONF.57/L.76) a donné un bref aperçu des problèmes soulevés dans ce pays et a exposé les principes à suivre pour l'avenir.

73. La République du Viet-Nam a présenté le document intitulé « Le problème des noms géographiques dans la République du Viet-Nam » (E/CONF.57/L.85) dans lequel sont exposés les problèmes de nomenclature rencontrés et des exemples précis sont cités.

74. Le Comité a entendu avec intérêt la présentation du document intitulé « Etat de la normalisation de l'usage des noms géographiques en Hongrie » (E/CONF.57/L.93) dans lequel sont exposées les activités d'un Comité national des noms géographiques, créé en Hongrie en 1964.

75. Dans son document sur les noms géographiques intitulé « Expérience acquise par l'Union soviétique en matière de normalisation des noms géographiques dans la langue du pays » (E/CONF.57/L.111), l'Union des Républiques socialistes soviétiques indique comment certains des problèmes de la normalisation des noms de lieux dans les nombreuses langues nationales et étrangères parlées dans ce pays ont été résolus.

76. Au cours des débats qui ont suivi la présentation des communications sur les noms géographiques, le Président a fait observer que ce sujet avait pris de l'importance depuis que l'Organisation des Nations Unies avait créé le Groupe spécial d'experts pour les noms géographiques. Il a exprimé l'espoir que les pays qui ne s'étaient pas jusqu'ici activement occupés du sujet s'y intéresseraient désormais à la suite des récentes expériences internationales, des documents présentés à cette conférence et des débats du Comité.

77. Le représentant de l'Inde a donné des détails sur deux critères appliqués dans son pays pour l'orthographe des noms de lieux.

78. Le représentant de la Thaïlande se référant à la première Conférence sur la normalisation des noms géographiques, tenue à Genève, a exposé les mesures prises pour la translittération des noms de lieux en caractères latins et l'établissement d'un répertoire national des noms de lieux.

79. La délégation du Royaume-Uni a exprimé l'espoir que le plus grand nombre possible des pays représentés à la Conférence cartographique enverraient des représentants à la deuxième Conférence sur la normalisation des noms géographiques, qui se tiendra à Londres.

80. Le représentant de l'Afghanistan a mentionné un système, mis au point dans son pays, de translittération pour 40 lettres et de représentation de tous les sons. Ce système fait l'objet de l'annexe 2 à la communication E/CONF.57/L.61. L'annexe 1 à cette communication contient un glossaire de noms en *dari* et en *pachto*. La Malaisie a indiqué qu'elle avait constitué un comité des noms géographiques dans chacun de ses 13 Etats et que l'emploi de plusieurs noms pour désigner le même lieu lui posait les mêmes problèmes qu'aux autres pays.

81. La République fédérale d'Allemagne a remercié l'Organisation des Nations Unies de s'être attaquée au problème des noms géographiques.

82. Le représentant de la Thaïlande a regretté que, dans de nombreuses cartes de l'exposition cartogra-

phique organisée à l'occasion de la Conférence, on ait utilisé, pour son pays, des noms inexacts.

83. Le représentant de Chypre a expliqué que le problème qui se pose dans son pays ne diffère sans doute pas de celui auquel se heurtent d'autres pays où l'on parle plusieurs langues. Pour résoudre ce problème, Chypre publie ses cartes en trois séries portant chacune les noms inscrits dans une langue différente.

84. Le représentant de l'Irak a mentionné la difficulté qu'éprouvent notamment les Européens à prononcer les noms inscrits sur les cartes irakiennes; son pays n'a pas encore résolu le problème de la normalisation des noms géographiques mais l'accord s'est fait dans certains milieux, notamment celui des universités, sur l'orthographe des noms géographiques dans les manuels et les atlas.

85. Le représentant de l'Inde a émis l'opinion que le problème mentionné par le représentant de l'Irak pourrait être en partie résolu par l'échange d'enregistrements sur bandes magnétiques.

86. Le Japon a informé la Conférence que son service hydrographique s'était entendu avec le Geographical Survey Institute pour unifier la présentation des noms sur la CIM au 1/1 000 000 et sur d'autres séries de cartes. Un projet de résolution a été soumis à la Conférence, qui l'a ultérieurement adopté (résolution 19)³.

³ *Idem*.

Chapitre VI

LEVÉS HYDROGRAPHIQUES, ÉTABLISSEMENT DES CARTES BATHYMÉTRIQUES, Océanographie: RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ V

87. Le Comité a examiné le rapport sur la réunion du Groupe spécial d'experts pour les levés hydrographiques et les cartes bathymétriques (E/CONF.57/L.1). Au cours de cette réunion, tenue à New York en avril 1970, le Groupe avait fait le point de l'état d'avancement des levés hydrographiques dans le monde. Le rapport souligne que la situation est peu satisfaisante dans certaines régions et qu'un certain nombre de pays en voie de développement n'ont pas les moyens suffisants pour effectuer des levés hydrographiques. Il contient huit recommandations traitant des mesures à prendre à titre provisoire et de la solution définitive à apporter. Le rapport préconise la création de commissions régionales d'hydrographie pour résoudre les problèmes communs à certaines régions géographiques. Ce rapport a été soigneusement examiné par un groupe de travail qui a présenté un projet de résolution à la Conférence, qui l'a ultérieurement adopté (résolution 25)¹.

88. Deux communications intitulées « Formation en hydrographie » (E/CONF.57/L.2), présentée par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, et « Personnel technique pour les levés hydrographiques » (E/CONF.57/L.3), présentée par le Brésil, sont une récapitulation des moyens de formation de certains pays dans le domaine de l'hydrographie. Comme il est évident que la liste en est incomplète, les participants à la Conférence devaient informer à la fois le Bureau hydrographique international et la Section de cartographie des Nations Unies des corrections qui pourraient être apportées aux documents présentés. Cette énumération fait notamment ressortir la pénurie de moyens de formation en Asie du Sud-Est et en Extrême-Orient.

89. Dans une communication intitulée « Levé des limites côtières » (E/CONF.57/L.13) les Etats-Unis d'Amérique soulignent que, en raison de l'importance croissante que l'on attache aux zones côtières et aux zones voisines des rivages et de l'intérêt de plus en plus grand qu'elles présentent sur le plan commercial, on a désormais besoin de cartes à grande échelle donnant une représentation détaillée des lignes de démarcation entre la terre et la mer. Mais encore faut-il pour cela résoudre les problèmes que pose la détermination des différents lisses. Les Etats-Unis ont l'intention de faire ressortir ces détails sur une série de cartes spéciales et de continuer à adapter les cartes de navigation aux besoins des navigateurs. Le représentant de l'Australie a fait observer qu'en vertu d'une convention inter-

nationale la laisse de basse mer servant à déterminer la limite de juridiction sur l'avant-côte est celle qu'indiquent les cartes marines à grande échelle du pays; elle doit correspondre pratiquement à la limite inférieure moyenne des marées de vive eau.

90. Dans une communication intitulée « Cartes océanographiques » (E/CONF.57/L.14), les Etats-Unis d'Amérique font observer que les données bathymétriques disponibles recueillies pour répondre aux besoins de la navigation de surface diffèrent tant par le nombre que par la précision. Dans la plupart des régions, il faut obtenir des renseignements plus détaillés pour préparer des cartes marines indiquant les détails topographiques du fond de la mer. Cette communication analyse également les données géophysiques à rassembler pour établir ces cartes.

91. Les deux autres communications présentées par les Etats-Unis d'Amérique étaient intitulées « Les cartes bathymétriques, leur évolution et leur emploi » (E/CONF.57/L.26) et « Développement futur des systèmes de levés hydrographiques de la marine » (E/CONF.57/L.29); la première montre comment on peut utiliser les cartes à courbes isobathes pour le positionnement; elle met en doute la précision de certains sondages portés sur la carte; la seconde énumère les prescriptions du Département de la défense des Etats-Unis pour la collecte des données hydrographiques et souligne les faiblesses des systèmes en vigueur. Elle passe également en revue les techniques actuelles que l'on pourrait appliquer pour y remédier et propose un certain nombre de solutions fondées sur la création de systèmes intégrés.

92. Le rapport du groupe de travail correspondant sur l'étude océanographique régionale et coopérative d'une partie du sud de la mer de Chine (E/CONF.57/L.50) est une compilation de toutes les données disponibles, et le groupe de travail a estimé que les navires océanographiques peuvent naviguer en toute sécurité dans la majeure partie du secteur sud de la mer de Chine. Au cours du débat sur ce document, il a été reconnu que, pour une étude de cette région rigoureusement conforme aux critères du BIH, les navires devraient opérer pendant de nombreuses années et qu'aucun des pays riverains n'a les moyens de procéder à des levés des avant-côtes. Le Royaume-Uni le peut et a déjà exécuté de nombreux travaux dans la région mais, en raison des restrictions actuelles en matière de crédits pour les levés, il est peu probable qu'il puisse continuer à le faire dans l'avenir immédiat sans une

¹ Voir le texte de cette résolution au chapitre VII.

assistance financière. Les membres du Comité ont été généralement d'avis qu'il faudrait constituer une commission hydrographique composée d'hydrographes des pays riverains de la partie sud de la mer de Chine et que l'initiative devrait être prise par l'un d'eux. Cette commission aurait à l'avenir bien des problèmes à examiner, notamment celui des techniques à employer pour déterminer les limites des avant-côtes. L'examen de ce document a donné lieu à deux projets de résolution qui ont été présentés à la Conférence, qui les a ultérieurement adoptés (résolutions 24 et 28)².

93. Un groupe de travail a examiné la communication « Mise à jour des cartes de fuseaux horaires » (E/CONF.57/L.53), présentée par le Japon, qui a servi de base à la résolution 22³.

² *Idem.*

³ *Idem.*

94. La mise au point d'un plan d'établissement de cartes au 1/200 000 des eaux bordières du Japon est exposée dans la communication « Fond de carte de la mer entourant le Japon » (E/CONF.57/L.54). Différentes versions de chaque carte montreront la bathymétrie, la géologie sous-marine, l'intensité totale du champ magnétique et les anomalies gravimétriques.

95. Les travaux du Naval Hydrographic Office de l'Indonésie sont décrits dans la communication « Activité hydrographique de l'Indonésie entre 1967 et 1970 » (E/CONF.57/L.72). Il y est indiqué que des levés par des méthodes modernes dans les eaux indonésiennes sont de plus en plus nécessaires. On a déjà publié 358 cartes des eaux indonésiennes; 60 d'entre elles ont déjà été révisées pendant la période considérée. Cependant, l'impression de ces cartes pose des difficultés.

Chapitre VII

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE

A. — LISTE DES RÉSOLUTIONS

1. Septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient.
2. Bibliographie de la littérature cartographique.
3. Assistance technique.
4. Coopération au cours des futures conférences cartographiques des Nations Unies.
5. Extension des réseaux de géodésie et de préparation.
6. Géodésie par satellite.
7. Géodésie et étude des mouvements de l'écorce terrestre.
8. Cartes et levés pour la planification et le développement intégrés des zones urbaines et des régions.
9. Orthophotocartes.
10. Plans cadastraux et cartes urbaines.
11. Application des techniques cartographiques.
12. Techniques de confection des cartes.
13. Formation technique.
14. Satellites d'observation des ressources terrestres.
15. Cartes thématiques et atlas nationaux.
16. Photo-interprétation.
17. Atlas économique régional de l'Asie et l'Extrême-Orient.
18. Formation à l'interprétation des photographies.
19. Noms géographiques.
20. Cartes aéronautiques.
21. Carte internationale du monde au millionième (CIM).
22. Cartes des fuseaux horaires.
23. Financement de l'aide hydrographique.
24. Programme de la Commission océanographique intergouvernementale pour le sud de la mer de Chine.
25. Rapport du groupe spécial d'experts pour les levés hydrographiques et les cartes bathymétriques.
26. Etude géophysique des mers.
27. Système international de prévision des tsunamis.
28. Commission hydrographique du sud de la mer de Chine.
29. Motion de remerciements au Gouvernement iranien.

B. — TEXTES DES RÉSOLUTIONS

1. SEPTIÈME CONFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE RÉGIONALE DES NATIONS UNIES POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

La Conférence,

Remerciant le Gouvernement japonais d'avoir généreusement proposé de tenir au Japon la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Recommande au Conseil économique et social de réunir au Japon, en octobre/novembre 1973, la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

7 novembre 1970.

2. BIBLIOGRAPHIE DE LA LITTÉRATURE CARTOGRAPHIQUE

La Conférence,

Notant que la République fédérale d'Allemagne a établi une *Bibliographie de la littérature cartographique (Biblioteca Cartographica)* avec des titres de chapitre en anglais, français, russe et allemand,

Notant en outre que cinquante-six experts venant de trente-quatre pays et neuf organisations (nationales et internationales, dont l'Organisation des Nations Unies) s'occupent d'enregistrer tous les titres pertinents et que la production de la *Bibliographie*, qui est dirigée par un groupe de travail créé par la Société allemande de cartographie, bénéficie, sur le plan international, de l'appui de l'Association cartographique internationale (ACI), de l'Association internationale de géodésie (AIG), de la Société internationale de photogrammétrie (SIP) et de la Fédération internationale des géomètres (FIG),

Recommande aux pays où sont publiés des ouvrages cartographiques intéressants d'en faire connaître, deux fois par an, en mars et en septembre, les titres au Président du Groupe de travail international¹, sous la forme détaillée indiquée à l'annexe III de la communication intitulée « Contribution de la documentation sur les ouvrages cartographiques à l'établissement et à la production de cartes » (E/CONF.57/L.6)².

7 novembre 1970.

¹ Dr K. H. Meine, D-534 Rhoendorf-sur-Rhin, Rhoendorf Str. 40.

² Voir *Sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. 2, *Documents techniques* (à paraître en tant que publication des Nations Unies).

3. ASSISTANCE TECHNIQUE

A

La Conférence,

Notant que certains travaux cartographiques de base, préalables à l'inventaire, à la mise en valeur et à la gestion efficaces des ressources, doivent être achevés d'urgence dans la région,

Recommande aux pays de la région de prendre immédiatement des mesures de caractère permanent en vue d'accélérer ces travaux sur leurs territoires respectifs, soit en les entreprenant eux-mêmes, soit en sollicitant l'assistance de l'Organisation des Nations Unies, soit en obtenant directement une assistance bilatérale ou multilatérale à d'autres sources, soit en recourant à plusieurs de ces moyens à la fois qu'ils coordonneront sur le plan national;

Recommande en outre que, sur la demande de tout pays en voie de développement, les pays qui sont en mesure de contribuer aux travaux cartographiques de base et disposés à le faire accordent l'assistance qu'il leur est possible de fournir sans inconvénient.

B

La Conférence,

Notant le besoin permanent de travaux cartographiques dans toute la région,

Réaffirme la résolution 1 de la troisième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient³ relative à l'assistance technique des Nations Unies,

Recommande aux pays en voie de développement d'utiliser pleinement les centres de formation qui ont été créés dans la région pour la formation technique du personnel cartographique,

Prie les pays qui sont à même de le faire, de contribuer davantage à la formation du personnel cartographique des pays en voie de développement de la région et d'accueillir favorablement toute demande d'assistance que pourraient formuler ces pays en vue de renforcer leurs services cartographiques nationaux.

7 novembre 1970.

4. COOPÉRATION AU COURS DES FUTURES CONFÉRENCES CARTOGRAPHIQUES DES NATIONS UNIES

La Conférence,

Reconnaissant les efforts importants accomplis par la Section de la cartographie pour l'organisation technique de la présente Conférence, en particulier dans son document E/CONF.57/INF.2 intitulé « Documents de la Conférence »,

Notant que l'adoption et l'application de certaines procédures suivies par d'autres conférences et colloques

³ Troisième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, vol. 1: Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente: 62.1.14), p. 8.

internationaux permettraient tant au Secrétariat qu'aux représentants de gagner du temps et d'épargner des efforts, surtout au stade préliminaire et à l'ouverture de la Conférence,

Consciente que l'intérêt bien compris des représentants et de la Conférence dans son ensemble exige que les documents soumis à la Conférence puissent faire l'objet d'une étude préalable (et notamment de consultations avec les experts locaux) et qu'une distinction très nette soit établie entre les principales questions à examiner.

Recommande :

a) Aux représentants désignés de demander à leur gouvernement d'autoriser des relations plus directes, sur le plan officieux et technique, entre les instituts cartographiques et la Section de la cartographie des Nations Unies, en vue de l'échange de documents techniques et de correspondance concernant la prochaine Conférence;

b) Aux représentants de prier instamment les organismes ou services administratifs de leur pays de respecter les procédures et dates fixées par les Nations Unies pour la présentation des communications relatives à la prochaine Conférence, afin que cette documentation puisse être distribuée aux représentants avant l'ouverture de la prochaine Conférence;

c) D'unifier et de fixer, autant que possible, bien avant la Conférence, la teneur des points techniques de l'ordre du jour et les tâches des différents comités, afin que toutes les communications soumises concernent de façon évidente l'un des points de l'ordre du jour et l'un des comités sans confusion, ni malentendu;

d) A la Conférence de n'accepter et de ne distribuer, après l'ouverture, que dans des cas exceptionnels les documents techniques autres que les résolutions ou les rapports des réunions.

7 novembre 1970.

5. EXTENSION DES RÉSEAUX DE GÉODÉSIE ET DE PRÉPARATION

La Conférence,

Notant les progrès récents de la géodésie par satellite pour réaliser de grands canevas géodésiques,

Notant en outre les économies qui pourraient résulter de la détermination de points géodésiques intermédiaires à l'intérieur de ces canevas par les méthodes modernes au sol et aéroportées,

Recommande que soit aussi étudiée la possibilité d'utiliser, en mode différentiel, la méthode Doppler d'observation des satellites pour l'extension des réseaux géodésiques et de préparation, en plus des techniques de mesure des distances à l'aide des appareils aéroportés dont il est question dans la résolution 3 de la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient⁴.

7 novembre 1970.

⁴ Cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, vol. 1: Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente: 68.1.2), p. 9.

6. GÉODÉSIE PAR SATELLITE

La Conférence,

Notant l'état d'avancement du Programme mondial de triangulation géométrique spatiale,

Notant en outre qu'il est manifestement possible de déterminer sans difficulté les coordonnées de stations supplémentaires par la méthode Doppler d'observation des satellites à l'aide d'appareils faciles à obtenir et de techniques aisément applicables,

Recommande que l'organe approprié de l'Organisation des Nations Unies s'attache à l'étude de la réalisation d'un système mondial unifié pour résoudre des problèmes de portée mondiale, comme ceux de la navigation et des grands mouvements de l'écorce terrestre;

Recommande en outre que tous les pays de la région étudient les problèmes et prennent toutes mesures nécessaires pour rattacher leur réseau national au système géodésique mondial unifié, et contribuent ainsi à la solution des problèmes de portée mondiale précités;

Réaffirme la résolution 5 de la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient⁵.

7 novembre 1970.

7. GÉODÉSIE ET ÉTUDE DES MOUVEMENTS DE L'ÉCORCE TERRESTRE

La Conférence,

Reconnaissant les effets économiques et sociaux des catastrophes terrestres, en particulier des tremblements de terre,

Reconnaissant en outre combien il importe de compléter par des opérations géodésiques les sciences de la géologie, de la sismologie et des sciences connexes de la Terre en vue de détecter les mouvements de l'écorce terrestre,

Recommande que les services géodésiques des différents pays de la région étudient sérieusement la nécessité de prévoir les techniciens et les crédits nécessaires pour entreprendre des déterminations gravimétriques, planimétriques et altimétriques qui, conjointement avec des observations magnétiques, géologiques et sismiques, fourniront des données propres à permettre la détection et l'interprétation des variations qui se produisent dans la topographie, surtout dans les régions réputées être l'objet de mouvements de l'écorce terrestre.

7 novembre 1970.

8. CARTES ET LEVÉS POUR LA PLANIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉS DES ZONES URBAINES ET DES RÉGIONS

La Conférence,

Notant qu'il convient de disposer, du point de vue culturel et social comme de celui des ressources, de

données topographiques suffisantes pour élaborer des plans de développement, notamment dans les régions urbaines en expansion rapide,

Reconnaissant que les problèmes à résoudre intéressent plusieurs disciplines,

Recommande d'examiner avec soin la méthode des levés intégrés afin qu'elle serve de base à la planification du développement des zones urbaines;

Recommande en outre de présenter les résultats de ces levés intégrés, notamment sur un jeu de cartes dont l'échelle et le contenu correspondent à l'objectif visé, et aux pays et services spécialisés ayant l'expérience de ces levés intégrés d'en faire bénéficier tous les pays intéressés.

7 novembre 1970.

9. ORTHOPHOTOCARTES

La Conférence,

Constatant qu'il est indispensable pour les pays de la région de disposer d'urgence de cartes à diverses échelles pour leur développement économique et social,

Attirant l'attention sur la richesse et la précision des données fournies par les orthophotocartes, en particulier pour la préparation et l'exécution des programmes de mise en valeur des ressources naturelles,

Constatant en outre que, dans les cas appropriés, les techniques modernes d'orthophotographie peuvent se révéler économiques pour la production et la révision des cartes,

Recommande d'accroître l'emploi d'orthophotographies pour réaliser, dans l'établissement et la révision des cartes, des économies de temps, d'argent et de personnel hautement spécialisé et d'informer la masse des usagers de l'application pratique des orthophotographies et des orthophotocartes;

Recommande en outre que les pays qui ont déjà acquis l'expérience de l'utilisation pratique et de la production d'orthophotocartes et de la révision des cartes à l'aide d'orthophotographies aident les pays de la région, et qu'une collaboration étroite soit encouragée entre les différentes disciplines qui utilisent des cartes des pays de la région, afin de tirer le meilleur parti possible des orthophotocartes;

Prie instamment tous les gouvernements d'encourager la formation des usagers en vue d'utiliser les photographies aériennes et orthophotos.

7 novembre 1970.

10. PLANS CADASTRAUX ET CARTES URBAINES

La Conférence,

Constatant qu'à ses précédentes sessions elle semble avoir accordé peu d'attention à l'importance de dresser des plans cadastraux,

Reconnaissant que certains pays de la région ont des systèmes cadastraux assez perfectionnés, mais que

⁵ Ibid.

d'autres font face à de gros problèmes fonciers et agraires sans avoir un régime d'immatriculation foncière qui y réponde,

Reconnaissant en outre que l'absence d'un tel régime entrave gravement le développement de ces pays,

Recommande :

a) Que, dans les pays où la propriété existe légalement, cette propriété ait la protection de la loi et celle d'un système adéquat de levé et d'enregistrement;

b) Que, dans les pays en voie de développement où l'immatriculation foncière est une institution relativement nouvelle, les aspects juridiques et topographiques du système cadastral aient pour base l'étude approfondie des conditions humaines et écologiques, ainsi que de l'usage actuel et possible des terres;

c) Que les pays qui mettent actuellement en place un système cadastral fassent le nécessaire pour créer un organisme permanent chargé de mettre au point les aspects juridiques, cartographiques et topographiques du système et de veiller à leur application;

d) Que tous les systèmes de plan cadastral aient autant que possible pour base un canevas planimétrique précis, par exemple un réseau national de coordonnées rectangulaires, mais que les méthodes à employer pour les levés et l'exactitude à observer en fixant les limites des parcelles individuelles soient en rapport avec la précision de l'identification de ces limites, avec la valeur du terrain et avec l'urgence des travaux;

e) Que l'Organisation des Nations Unies réunisse le plus tôt possible un groupe de spécialistes pour étudier en profondeur les problèmes que pose la confection des plans cadastraux et examiner la possibilité de constituer un comité permanent, chargé de suivre constamment l'évolution dans ce domaine.

7 novembre 1970.

11. APPLICATION DES TECHNIQUES CARTOGRAPHIQUES

La Conférence,

Constatant que le Bureau d'information cartographique du Service géographique de Thaïlande, à Bangkok, n'a malheureusement reçu que peu de renseignements,

Reconnaissant que, de ce fait, le Service géographique de Thaïlande n'a pas pu documenter la région comme il aurait fallu,

Recommande à tous les pays de redoubler d'efforts pour fournir les renseignements en question, en les adressant par l'entremise de la Section de la cartographie du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, à New York, en vue de leur bonne diffusion;

Réaffirme l'importance que continue à présenter la question qui faisait l'objet de la résolution 8 de la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient⁶.

7 novembre 1970.

⁶ Cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, vol. 1: Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente: 68.I.2), p. 10.

12. TECHNIQUES DE CONFECTION DES CARTES

La Conférence,

Constatant avec intérêt que différents pays mettent au point des procédés automatiques pour la confection des cartes topographiques et que les premiers résultats des essais sont encourageants,

Recommande à tous les pays de se tenir au courant des progrès faits dans la confection et la révision des cartes par des procédés automatiques et d'appliquer ces techniques modernes dans la mesure où cela se justifiera économiquement ou socialement;

Réaffirme la résolution 10 de la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient⁷.

7 novembre 1970.

13. FORMATION TECHNIQUE

La Conférence,

Considérant que beaucoup de pays de la région envoient souvent des étudiants dans des pays étrangers de la région ou d'ailleurs étudier une ou plusieurs matières relatives à la cartographie, y compris l'hydrographie,

Reconnaissant qu'il serait peut-être intéressant de répandre des renseignements détaillés sur les divers cours possibles : conditions d'entrée, niveau des cours, brevet ou diplôme qui sanctionnent ces études, programme enseigné, etc., pour faciliter le choix des pays intéressés et de leurs services techniques,

Recommande que tous les pays soient invités à fournir des renseignements détaillés sur les centres de formation en cartographie et en hydrographie qui sont ou seront ouverts aux étudiants étrangers et à envoyer ces renseignements à la Section de la cartographie du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies pour diffusion dans tous les pays de la région, et au Bureau international d'hydrographie pour ce qui concerne la formation en hydrographie;

Recommande en outre que les organismes cités ci-dessus restent en rapport avec le Comité I de l'Association cartographique internationale qui étudie le même problème, pour éviter le double emploi et compléter la liste des renseignements obtenus;

Prie instamment les pays de la région de prendre toutes les mesures nécessaires pour établir leurs propres programmes de formation technique.

7 novembre 1970.

14. SATELLITES D'OBSERVATION DES RESSOURCES TERRESTRES

La Conférence,

Prenant note du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la contribution possible des satellites à l'étude des ressources naturelles (E/4779 et Add.1) ainsi que d'autres documents pertinents de l'Organisation des Nations Unies,

⁷ *Ibid.*

Prenant note du projet de lancement par les Etats-Unis d'un satellite d'observation des ressources terrestres, qui a pour but d'étudier le territoire des Etats-Unis et des autres pays intéressés,

Estimant qu'il convient d'accorder toute l'attention voulue à ces possibilités et de les évaluer dans une perspective réaliste,

Reconnaissant que certains types d'inventaires des ressources naturelles pourraient être exécutés au moyen des données recueillies à distance par des satellites,

Accueille avec satisfaction la proposition des Etats-Unis de mettre à la disposition des autres pays, pour qu'ils les étudient, les données fournies par les satellites d'observation des ressources terrestres;

Recommande aux organismes cartographiques d'étudier les données ainsi obtenues;

Recommande en outre que l'Organisation des Nations Unies organise un séminaire interrégional sur les applications cartographiques éventuelles des photographies prises par satellite et d'autres formes de détection à distance dès que certains résultats obtenus à l'aide de satellites d'observation des ressources terrestres auront été étudiés.

7 novembre 1970.

15. CARTES THÉMATIQUES ET ATLAS NATIONAUX

La Conférence,

Prenant note avec satisfaction des progrès accomplis par tous les pays de la région dans la production de cartes thématiques et d'atlas nationaux,

Réaffirme la résolution 14 de la quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient⁸ et les résolutions 14 et 17 de la cinquième Conférence⁹;

Recommande à la Section de la cartographie de l'Organisation des Nations Unies de donner le départ au groupe de travail par correspondance, appelé « comité » dans la résolution 14 de la cinquième Conférence;

Prie instamment ce groupe de travail par correspondance de faire rapport à la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

7 novembre 1970.

16. PHOTO-INTERPRÉTATION

La Conférence,

Notant l'intérêt certain de la photographie infrarouge et en couleurs ainsi que des instruments enregistreurs à grande distance, notamment le radar, pour l'interprétation des photographies et le rassemblement d'autres

⁸ *Quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. 1: *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 65.I.16), p. 13.

⁹ *Cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. 1: *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 68.I.2), p. 11 et 12.

données nécessaires à l'établissement de cartes thématiques utilisées dans l'inventaire et la mise en valeur des ressources naturelles, comme les forêts, les minéraux, les eaux, les sols, ainsi qu'en agriculture et dans d'autres disciplines;

Réaffirme les termes de la résolution 12 de la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient¹⁰;

Prend également note de la récente mise au point de films à densité constante en tant qu'auxiliaires de la photo-interprétation;

Recommande aux pays de la région d'accorder une attention toute particulière à la possibilité d'employer ces techniques dans la préparation de cartes thématiques;

Appelle l'attention des pays de la région sur les travaux de la Commission de la photo-interprétation de la Société internationale de photogrammétrie.

7 novembre 1970.

17. ATLAS ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

La Conférence,

Prenant note des premiers travaux de la Thaïlande relatifs à un atlas économique régional de l'Asie et l'Extrême-Orient et entrepris conformément à la résolution 15 de la quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies¹¹ et à la résolution 13 de la cinquième Conférence¹²,

Prenant note en outre de la coopération technique du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne,

Reconnaissant l'utilité de cet atlas pour le développement économique et social,

Considérant que pour ce projet il faut une coopération dans la fourniture de documents de base et de conseils techniques,

Recommande que les pays Membres de l'Organisation des Nations Unies et les membres de ses institutions spécialisées aident la Thaïlande en lui fournissant gratuitement les documents de base pour que le projet puisse être mené à bien.

7 novembre 1970.

18. FORMATION À L'INTERPRÉTATION DES PHOTOGRAPHIES

La Conférence,

Notant avec satisfaction que, conformément à la résolution 13 de la quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-

¹⁰ *Ibid.*, p. 11.

¹¹ *Quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. 1: *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 65.I.16), p. 12.

¹² *Cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. 1: *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 68.I.2), p. 11.

Orient¹³, il a été créé, en Inde et aux Philippines, des centres de formation chargés de dispenser un enseignement relatif à l'interprétation des photographies,

Recommande à tous les pays de la région de profiter de ces centres et d'y envoyer du personnel recevoir une formation;

Invite instamment d'autres pays de la région à créer des centres du même genre.

7 novembre 1970.

19. NOMS GÉOGRAPHIQUES

A

La Conférence,

Prenant note des résolutions de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à Genève en 1967¹⁴,

Constatant d'autre part que la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques se tiendra à Londres au début de 1972,

Reconnaît la nécessité de normaliser les noms géographiques tant nationalement qu'internationalement et l'importance d'une action suivie des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées et d'autres organisations internationales intéressées pour le progrès de la normalisation des noms géographiques;

Fait sienne la résolution 4 par laquelle la Conférence de Genève¹⁵ a demandé que chaque pays crée un organisme national des noms géographiques, consistant en un organe permanent ou en un groupe coordonné d'organes ayant des attributions et des instructions nettement définies en ce qui concerne la normalisation des noms géographiques et l'établissement des principes applicables à la normalisation des noms à l'intérieur du pays;

Favorise la proposition faite par la Conférence de Genève de former des groupes linguistiques et géographiques¹⁶;

¹³ *Quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. 1: *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 65.1.16), p. 13.

¹⁴ *Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques*, vol. 1: *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 68.1.9), p. 11 à 13.

¹⁵ *Ibid*, p. 11 à 13.

¹⁶ A l'appui de cette résolution, un groupe de travail de la région ECAFE recommande que chaque division commence à tenir des réunions régionales et désigne des représentants au Groupe spécial d'experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques; les représentants des pays d'Asie sud-orientale suivants: République du Viet-Nam, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines ont désigné à l'unanimité la Thaïlande pour représenter la division à la troisième session du Groupe spécial d'experts pour la normalisation des noms géographiques, qui doit se tenir à New York, en février 1971. La Thaïlande sera donc chargée de convoquer des réunions régionales à Bangkok quand il y aura lieu; les représentants de la Birmanie, de la République du Viet-Nam, du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande, de la Malaisie, de Singapour, de l'Indonésie et des Philippines seront invités à y faire connaître leurs idées, de façon que la Thaïlande ait au Groupe d'experts une position représentative

Recommande que les divisions linguistiques et géographiques représentant l'Asie commencent à tenir des réunions régionales et désignent des représentants au Groupe d'experts des Nations Unies;

Recommande en outre de dresser des listes et répertoires nationaux de noms normalisés pour les besoins internationaux et de constituer un réseau de communications pour échanger des données sur la normalisation des noms, des glossaires des termes régulièrement employés pour désigner les phénomènes géographiques, des répertoires de noms normalisés et des documents annexes conformément aux objectifs, aux fonctions et au mode de fonctionnement du Groupe d'experts, énoncés dans le rapport de ce groupe sur les travaux de sa deuxième session, tenue à New York en mars 1970;

Prie instamment tous les Etats Membres des Nations Unies, les membres des institutions spécialisées et les organisations internationales intéressées d'envoyer des représentants à la Conférence qui se tiendra à Londres, en 1972.

B

La Conférence,

Prenant note des travaux du Groupe d'experts pour les noms géographiques, créé par la résolution 1314 (XLIV) du Conseil économique et social,

Considérant l'importance d'une normalisation nationale et internationale des noms pour les cartes et les atlas en tant qu'instrument de coopération internationale,

Donne tout son appui au Groupe d'experts chargé d'assurer en permanence la coordination et la liaison entre les nations en vue de faire progresser la normalisation des noms géographiques et d'encourager la formation et les travaux des divisions linguistiques et géographiques;

Fait sienne la décision tendant à faire participer le Groupe d'experts à la préparation de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui doit se tenir à Londres au début de 1972;

Fait sienne également la décision tendant à ce que les trois groupes de travail créés par le Groupe d'experts lors de sa réunion à New York en mars 1970 pour étudier les sujets ci-après :

- a) Noms des détails topographiques sous-marins,
- b) Noms topographiques extra-terrestres,
- c) Système unique de transcription des noms en caractères latins,

fassent rapport à la Conférence qui doit se tenir à Londres en 1972;

de l'ensemble de la région. Le Comité IV recommande vivement d'envoyer des délégués nationaux à la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, en effet, seul un délégué national peut vraiment exposer les innombrables problèmes qui se posent à chaque pays intéressé, et le Groupe d'experts ne peut offrir une solution que s'il connaît l'existence de ces problèmes dans chaque pays d'Asie sud-orientale, pays où la situation est parfois des plus complexes, car il peut s'y trouver des sociétés multilingues et des minorités linguistiques.

Prie instamment le Groupe d'experts :

a) De formuler des recommandations pour la normalisation nationale des noms;

b) D'indiquer quelle devrait être la forme des répertoires nationaux des noms géographiques;

c) D'étudier le problème des systèmes de transcription en caractères latins et de recommander des solutions appropriées à la Conférence qui doit se tenir prochainement.

C

La Conférence,

Prenant note des premières mesures que la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a prises à Genève en 1967, pour résoudre le problème de la transcription des noms géographiques écrits en caractères non latins,

Prenant aussi note des résolutions par lesquelles cette conférence a accepté le système que la Thaïlande emploie officiellement et celui que l'Iran emploie officiellement pour transcrire en caractères latins leurs noms géographiques¹⁷,

Attire l'attention des membres de la prochaine Conférence sur la normalisation des noms géographiques, qui doit se tenir à Londres en 1972, sur l'opportunité d'adopter, pour chaque alphabet non latin, un système unique de transcription à employer dans les cartes internationales, bien qu'une grande diversité de transcriptions populaires doive inévitablement subsister, puisque chaque langue a ses particularités de graphie.

7 novembre 1970.

20. CARTES AÉRONAUTIQUES

La Conférence,

Notant l'importance des cartes aéronautiques pour la sécurité des transports aériens et l'importance de l'aviation pour l'économie et le bien-être général des pays d'Asie et d'Extrême-Orient,

Reconnaissant que de nombreux pays n'ont aucune activité dans le domaine des cartes aéronautiques,

Recommande que tous les pays de la région prennent toutes les mesures possibles pour mettre en place les moyens d'établir des cartes aéronautiques,

Recommande en outre que les pays qui ont besoin d'une assistance pour entreprendre des travaux de cartographie aéronautique demandent le concours de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'aviation civile internationale, ou de pays en mesure de les aider.

7 novembre 1970.

¹⁷ Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. I: Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente: 68.I.9), p. 13.

21. CARTE INTERNATIONALE DU MONDE AU MILLIONIÈME (CIM)

La Conférence,

Notant les excellents progrès réalisés dans la production de cartes de cette série depuis la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, tenue en 1967 à Canberra (Australie),

Notant en outre que, par sa résolution 19, la cinquième Conférence¹⁸ a instamment prié tous les pays de faire leur possible pour publier cette carte dans un proche avenir,

Réaffirme les termes de cette résolution et prie de nouveau instamment tous les pays de poursuivre leurs efforts afin de publier cette carte aussitôt que possible.

7 novembre 1970.

22. CARTES DES FUSEAUX HORAIRES

La Conférence,

Notant les divergences qui existent entre les cartes des fuseaux horaires et les publications analogues,

Recommande que les Etats membres du Bureau hydrographique international (BHI) ainsi que les Etats qui n'en font pas partie fournissent au BHI tous les renseignements sur l'heure légale en vigueur dans les différentes parties de leur pays;

Recommande d'autre part que le BHI publie ces renseignements dans son bulletin.

7 novembre 1970.

23 FINANCEMENT DE L'AIDE HYDROGRAPHIQUE

La Conférence,

Acceptant le rapport du Groupe spécial d'experts pour les levés hydrographiques et les cartes bathymétriques¹⁹,

Faisant siennes les recommandations qui y figurent,

Constatant que certains pays sont capables d'apporter une aide hydrographique et océanographique à des pays en voie de développement ou à des groupes régionaux de tels pays,

Consciente des charges financières que cette aide représente,

Consciente d'autre part des avantages économiques qu'il y a à soumettre cette œuvre de coopération au critère de l'opportunité,

Recommande vivement aux pays ou groupes de pays qui ont besoin d'une assistance de ce genre de faire des projets concrets en vue de solliciter de l'Organisation des Nations Unies ou d'autres sources l'aide qu'il faut pour financer cette coopération.

7 novembre 1970.

¹⁸ Cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, vol. 1: Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente: 68.I.2), p. 12.

¹⁹ Présenté dans le document E/CONF.57/L.1.

24. PROGRAMME DE LA COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE SUD DE LA MER DE CHINE

La Conférence,

Acceptant le rapport²⁰ du groupe de travail correspondant sur l'étude océanographique régionale et coopérative d'une partie du sud de la mer de Chine²¹.

Invite la Commission océanographique intergouvernementale (COI), en attendant une meilleure couverture cartographique de cette mer, à mettre en train sans tarder le programme océanographique coopératif dans les zones les mieux sondées, ainsi qu'il a été indiqué par le groupe de travail.

7 novembre 1970.

25. RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS POUR LES LEVÉS HYDROGRAPHIQUES ET LES CARTES BATHY-MÉTRIQUES

La Conférence,

Notant l'importance des levés hydrographiques et des cartes bathymétriques pour la sécurité de la navigation, les avantages économiques qui en découlent et le besoin de cartes récentes pour contribuer au développement des pays intéressés,

Recommande que les pays en voie de développement de la région fassent les plus grands efforts pour appliquer les recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'experts,

Appelle l'attention du Conseil économique et social, des institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies et de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies sur le fait que la Conférence dans son ensemble appuie vivement les recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'experts,

Prie instamment tous les Etats Membres d'aider les pays en voie de développement à appliquer ces recommandations.

7 novembre 1970.

26. ÉTUDE GÉOPHYSIQUE DES MERS

La Conférence,

Consciente de l'importance que l'étude géophysique du plateau continental et de la haute mer revêt pour la prospection et l'exploitation des ressources de ces zones de la mer,

Constatant que l'étude géophysique de la mer et les levés hydrographiques peuvent souvent se faire concurremment,

Recommande à tous les pays de la région de se rendre capables de faire en même temps, en mer, des études géophysiques et des levés hydrographiques.

7 novembre 1970.

²⁰ Présenté dans le document E/CONF.57/L.50.

²¹ Voir résolution 26, *Cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, vol. 1: *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 68 I.2), p. 14.

27. SYSTÈME INTERNATIONAL DE PRÉVISION DES TSUNAMIS

La Conférence,

Notant qu'un système international de prévision des tsunamis continue à fonctionner dans la région de l'océan Pacifique, avec la participation de nombreux gouvernements d'Asie, d'Extrême-Orient, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud,

Notant en outre que les services d'alerte sont à la disposition des pays qui s'engagent à échanger avec tous les participants agréés des données sismologiques et marémétriques et à assurer une diffusion adéquate des renseignements parmi leur population,

Reconnaissant la nécessité d'installer des marégraphes et d'améliorer les moyens de communication, ainsi que la nécessité d'une diffusion meilleure des renseignements disponibles,

Reconnaissant en outre les travaux effectués et l'expérience acquise par le Groupe international de coordination du système de prévision des tsunamis dans le Pacifique, groupe créé par la Commission intergouvernementale d'océanographie pour orienter la marche du système d'alerte,

Recommande aux pays sujets aux tsunamis de l'océan Pacifique de jouer un rôle de plus en plus important dans les communications, l'administration, la création et la marche de stations sismiques et marémétriques,

Invite les pays intéressés à devenir membres du système de prévision et à prendre les dispositions nécessaires pour assister aux futures réunions du Groupe international de coordination du système de prévision des tsunamis dans le Pacifique.

7 novembre 1970.

28. COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DU SUD DE LA MER DE CHINE²²

La Conférence,

Prenant note des travaux du groupe de travail correspondant sur l'étude océanographique régionale et coopérative d'une partie du sud de la mer de Chine,

²² A l'appui de la résolution 28 concernant l'étude en coopération d'une partie du sud de la mer de Chine, la République de Chine, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et la République du Viet-Nam ont été instamment priées de prendre rapidement des mesures pour créer une telle commission, qui serait appelée « Commission hydrographique du sud de la mer de Chine ». Le représentant des Philippines a été élu à l'unanimité secrétaire correspondant pour travailler à la création de cette commission. Le représentant des Philippines a accepté d'assumer les obligations de ce poste sous réserve de l'accord de son gouvernement.

(Signé par)

Chi-Chi CHOW (République de Chine)

Jacob RAIS (Indonésie)

Sulaiman M. AMIN (Malaisie)

Marcelino S. TABIN (Philippines)

Chumphon KULKASEM (Thaïlande)

Doan VAN KIEU (République du Viet-Nam)

Prenant note en outre des recommandations du Groupe spécial d'experts pour les levés hydrographiques et les cartes bathymétriques,

Consciente des problèmes à résoudre pour réaliser des levés hydrographiques satisfaisants du sud de la mer de Chine et de l'apparition d'autres problèmes hydrographiques et connexes qui touchent aux intérêts des pays riverains du sud de la mer de Chine,

Consciente d'autre part de l'action entreprise par certains pays pour résoudre des problèmes analogues mais plus vastes par la création d'une commission hydrographique de l'Asie de l'Est,

Recommande aux pays intéressés de créer une commission hydrographique régionale pour l'examen régulier et suivi des problèmes précités en vue de les résoudre par accord mutuel et de faciliter l'élaboration de projets pouvant faire l'objet d'une assistance venant de l'Organisation des Nations Unies et d'autres sources, et

Prie instamment la République de Chine, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et la République du Viet-Nam de prendre rapidement des mesures pour créer une telle commission qui serait appelée « Commission hydrographique du sud de la mer de Chine ».

7 novembre 1970.

29. MOTION DE REMERCIEMENTS
AU GOUVERNEMENT IRANIEN

La Conférence,

Remercie bien vivement le Gouvernement iranien des excellentes dispositions qu'il a bien voulu prendre en vue de l'organisation de la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, ainsi que de l'hospitalité généreuse qu'il a accordée à chacun des participants.

7 novembre 1970.

ANNEXES

Annexe I

LISTE DES REPRÉSENTANTS

A. — Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des Institutions spécialisées

AFGHANISTAN

Représentant :

M. D. Yaqubi, président de l'Institut cartographique afghan.

ARABIE SAOUDITE

Représentants :

Mohammed Id Ozone, Service des levés aériens, Ministère du pétrole et des ressources minérales.

Fuad A. Kattan, Service des levés aériens, Ministère du pétrole et des ressources minérales.

AUSTRALIE

Représentant :

B. P. Lambert, directeur de la Division de la cartographie nationale, Ministère du développement national.

Suppléants :

W. D. Kennedy, géomètre en chef du Commonwealth, Ministère de l'intérieur.

Capitaine de vaisseau J. H. S. Osborn, hydrographe de la Marine royale australienne.

Conseillers :

H. S. Rassaby, directeur adjoint de la cartographie, Ministère du cadastre de la Nouvelle-Galles du Sud.

J. E. Mitchell, géomètre en chef adjoint, Ministère du cadastre et des levés du Victoria.

AUTRICHE

Représentant :

P. Waldhäusl, Université de technologie, Vienne.

CANADA

Représentant :

J. I. Thompson, adjoint au Directeur du Service des levés et de la cartographie, Ministère de l'énergie, des mines et des ressources.

CHINE

Représentant :

Général Chi-Chi Chow, directeur du Département de topographie, Services interarmes (CSF), Ministère de la défense nationale.

Suppléants :

Clement A. K. Tsien, conseiller, ambassade de Chine, Téhéran.

Wei-I Chang, directeur adjoint du Service de l'administration du cadastre, Ministère de l'intérieur.

CHYPRE

Représentant :

Andreas Christofi, géomètre principal du cadastre, Département des services cadastraux et des levés.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Représentants :

Robert H. Lyddan, ingénieur topographe en chef, Service des levés géologiques, Département de l'intérieur.

Elvyn A. Stoneman, directeur adjoint du Service géographique, Département d'Etat.

Peter F. Bermel, chef de la section du Plan, Service des levés géologiques, Département de l'intérieur.

Harry P. Burchett, officier des activités nationales, Cartographie et géodésie, Département de la défense.

A. Edward Craig, directeur adjoint du Service océanographique, Département de la marine.

Frederick O. Diercks, sous-directeur de l'administration nationale de l'océanographie et de l'atmosphère, Département du commerce.

Contre-amiral Don A. Jones, directeur de l'administration nationale de l'océanographie et de l'atmosphère, Département du commerce.

Colonel Lloyd L. Rall, directeur de la cartographie et de la géodésie, Département de la défense.

Arthur F. Striker, chef de la section de la cartographie, Service des levés géologiques, Département de l'intérieur.

Conseillers :

John A. Bradley, attaché géographique à l'ambassade des Etats-Unis, Tokyo.

William B. Cox, attaché géographique à l'ambassade des Etats-Unis, New Delhi.

Colbert C. Held, attaché géographique à l'ambassade des Etats-Unis, Téhéran.

FINLANDE

Représentant :

Unto Korhonen, directeur du Service de la photogrammétrie, Bureau national des levés.

Suppléant :

Veikko Nurmi, directeur de la Division de topographie, Bureau national des levés

FRANCE

Représentant :

Georges Laclavère, directeur de l'Institut géographique national.

HONGRIE

Représentant :

Sandor Rado, directeur de l'Office foncier et cartographique national.

Suppléants :

Istvan Joo, directeur, Département de la géodésie, Office foncier et cartographique.

Frigyes Raum, directeur technique de l'Entreprise de géodésie et de cartographie, secrétaire général de l'Association de géodésie et de cartographie.

INDE

Représentant :

Colonel C. M. Sahni, doyen de l'Institut indien de photo-interprétation.

Conseiller :

Capitaine de frégate J. Khana, hydrographe, Service hydrographique de la Marine.

INDONÉSIE

Représentant :

Jacob Rais, adjoint au Service de la coordination de la cartographie, Bureau national de la coordination des levés et de la cartographie.

Conseillers :

M. Fargani, secrétaire, Service des levés aériens, Djakarta
Soenardi, conseiller à l'ambassade d'Indonésie, Téhéran.

IRAK

Représentant :

Jassim Al-Khalaf, professeur de géographie, Faculté des arts, Université de Bagdad.

Conseillers :

Mohammed Shukri, conseiller à l'ambassade d'Irak, Téhéran.
Tarik Madlol Abbas Al-Fatlah, directeur adjoint du Service des levés.

Ahmed Hadid, Département de géographie de la Faculté des arts, Université de Bagdad.

Fuad Mohamad Ali Al-Hakim, chef de la Section de la photogrammétrie et des levés topographiques, Département des levés.

Bakir Ali Hobaihan, chef de la Section de la triangulation et de la computation, Département des levés.

IRAN

Représentants :

Gholan-Ali Basseri, directeur du Centre national de cartographie.
Colonel Ali Daneshvar, chef de la Division de géodésie, Organisation géographique nationale.

Conseillers :

Ali-Asghar Eghtessad, directeur général du Ministère des eaux et de l'électricité.

Colonel Taghi Behnam, Organisation des ports et de la navigation.

Mohammad Pour-Kamal, conférencier à l'Université de Téhéran.

Nasser Pourtavaf, directeur de la Division de la vérification et du contrôle, Centre national de cartographie.

Ezatollah Khonsari, adjoint technique, Centre national de cartographie.

Général Hossein-Ali Razmara, ex-directeur de l'Organisation géographique nationale.

Mohammad Nassir Sami'i, directeur de la Compagnie d'irrigation d'Iran.

Jalaledin Chafi'i, adjoint au directeur, Centre national de cartographie.

Iraj Shams-Molkara, professeur à l'Université de Téhéran.

Hushang Taraz, Service géologique.

Ezatollah Falakchahi, professeur à l'Ecole des levés topographiques, Centre national de cartographie.

Manoutchehr Kousha, Iranian Oil Operating Company.

Abdul-Ahad Marefat, adjoint technique, Ministère des voies et communications

Ali Nouri, géomètre, Centre national de cartographie

Général Mohammad Behruz, adjoint au Premier Ministre, ex-directeur de l'Organisation géographique nationale.

Siavosh Bassiti, ex-directeur du Centre national de cartographie.
Jafar Pouyan, Département de photogrammétrie, Centre national de cartographie.

Ebrahim Jalali, conseiller du Ministère des sciences et de l'éducation.

Colonel Ebrahim Khalvati, professeur à l'Ecole des levés topographiques.

Houchang Danechvar, Organisation géographique nationale.

Mohammad-Bagher Rajabi, chef de la Section de l'aérotriangulation et de la computation, Centre national de cartographie.

Colonel Mahmood Shahbandeh, ex-directeur du Centre national de cartographie.

Mohamad Sadegh Assefzadeh, directeur des projets techniques, Centre national de cartographie.

Yadolah Askari, directeur technique, Kartec Surveying Company.

Nasser Ghazali, directeur général, Rassad Surveying Company.

Medhi Ghane, Centre national de cartographie.

Hossein Kishi Afshar, directeur de l'Institut de géophysique, Université de Téhéran.

Reza Kalhor, chef du Groupe d'exploration et de production, National Iranian Oil Company.

Abdollah Madani, Centre national de cartographie.

Kamal Moazanir-Shirazi, Centre national de cartographie.

Said Salehi Lorestani, directeur du Département des levés topographiques, Centre national de cartographie.

Colonel Baba Moghadan, directeur, Bardasht Surveying Company.

Gholam Ali Mohajer, chef de la Division géologique, National Iranian Oil Company.

Observateurs :

Général Hosseine Noorbakhsh, Organisation géographique nationale.

Commandant Abbass Jafari, Organisation géographique nationale.

M. Bahram Moqtaderi, Ministère des affaires étrangères.

Lieutenant de vaisseau Nezameddine Khorsandi-Ashtiany,
Marine impériale iranienne.

Ahmad Dalaki, Ministère des ressources naturelles.

Ali Rastkar, Centre national de cartographie.

Ziaedin Roshdieh, directeur du Département de l'industrie.
Ministère des ressources naturelles.

Hossein Zomorrodian, directeur adjoint de l'Institut de géo-
physique, Université de Téhéran.

Ahmad Shahidi, Ministère du logement et du développement.

Colonel A. Asre-Jadid, Armée de l'air.

Mahintaj Katebi, Ministère des sciences et de l'éducation.

Siavosh Mohafez, chef du Département des levés et de la carto-
graphie, National Iranian Oil Company.

Djavad Moinszadeh, Bureau du Premier ministre

Allaeddin Molkari, photogrammètre en chef, Dastoor Surveying
Company

Yahya Mahyar Nawabi, chef du Département de linguistique,
Université de Téhéran.

Abdolvahab Vahdi, National Iranian Oil Company.

Kazem Vadi'i, chef de l'Institut de recherche et d'éducation,
Université de Téhéran.

ITALIE

Représentant :

F. Lombardi, Institut géographique militaire.

Observateur :

G. P. Francalanci, chef du Département de cartographie, AGIP
(Groupe EMI).

JAPON

Représentant :

Yoshimichi Harada, directeur de l'Institut des levés géogra-
phiques, Ministère de la construction.

Suppléants :

Minoru Nagatani, directeur de la Division cartographique de
la marine, Département de l'hydrographie, Ministère des
transports.

Masaki Yagi, premier secrétaire, ambassade du Japon, Téhéran.

Conseillers :

Gaku Hiraoka, vice-président, Association des entreprises de
levés du Japon.

Kunimiko Sino, conseiller technique, Toyo Aero Survey Company
Ltd.

Yoshiharu Masaki, directeur de la Division de photogrammétrie,
Pacific Aero Survey Company Ltd.

Hiroshi Shibata, chef adjoint de la Division des affaires commer-
ciales, Toyo Aero Survey Company Ltd.

Mitsugu Oikawa, sous-directeur, Division des ventes, Kokusai
Aerial Surveys Company Ltd.

Takeshi Yamamoto, sous-directeur du Département de la photo-
grammétrie, Kokusai Kogyo Company Ltd.

Shichiro Fukuwatari, conseiller de la Compagnie Kimoto.

Masataka Fuchimoto, chef de la Section des recherches et du
développement, Asia Aerial Surveys Company Ltd.

Masayasu Nakaniwa, directeur général, Division de l'admini-
stration, Nakaniwa Surveys Company Ltd.

Makoto Watanabe, chef adjoint du Département de la pro-
duction, Nakaniwa Surveys Company Ltd.

LIBAN

Représentant :

Khaldoun Haidar, chef du Service de topométrie, Direction
des affaires géographiques.

Suppléant :

Ziad Sultan, adjoint opérationnel au Directeur, Direction des
affaires géographiques.

LIBYE

Représentants :

Muftah Unis, directeur du Département des levés et de la
cartographie.

Ahmed Gartaa, directeur de la Section des levés, Ministère
du gouvernement intérieur et local.

MALAISIE

Représentants :

Sulaiman Amin, sous-directeur des levés, Département des
levés.

Kok Swee Tuck, directeur adjoint de la cartographie nationale.

Hashim Abdullah, cartographe en chef, Direction de la carto-
graphie nationale.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Représentant :

D. G. Francis, superintendent of Draughting services, Dépar-
tement du cadastre et des levés.

PAKISTAN

Représentants :

S. A. H. Ahsani, ambassade du Pakistan, Téhéran.

M. Z. I. Naz, secrétaire commercial, ambassade du Pakistan,
Téhéran.

Shafqat Ali Sheikh, troisième secrétaire, ambassade du Pakistan.
Téhéran.

PAYS-BAS

Représentants :

A. J. Van Der Weele, recteur de l'Institut international pour
les levés aériens et les sciences de la terre.

J. Visser, professeur adjoint (ITC), Delft.

PHILIPPINES

Représentant :

Marcelino S. Tabin, directeur exécutif du Bureau des levés
techniques et de la cartographie.

PORTUGAL

Représentant :

Fernando Teixeira Botelho, chef de la Mission géographique
portugaise, Timor.

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

Représentants :

Ibrahim Mostafa Ganem, directeur général, Département des
levés.

Safei Eldin Khalil Mohamed, chef du Département des levés
aériens.

Fouad Abdel Messih, inspecteur, Département des levés.

RÉPUBLIQUE DU VIET-NAM

Représentants :

Colonel Doan Van Kieu, directeur, Direction géographique nationale

Capitaine de frégate Ha Van Ngac, chef d'état-major adjoint pour les opérations de la marine.

Suppléant :

Huynh Ngoc Cuong, chef de la Division de géodésie et de photogrammétrie, Direction géographique nationale

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Représentant :

J Nittinger, ministre conseiller, chef de section, Ministère de l'intérieur de la Basse-Saxe, Hanovre.

Conseillers :

W. Beck, ministre conseiller, chef de la Section des levés, Département des levés du Bade-Württemberg (*Landesvermessungsamt*), Stuttgart.

Emil Meynen, directeur, Institut für *Landeskunde*, Bonn-Bad Godesberg

H. Knorr, directeur, Institut für Angewandte Geodäsie, Francfort-sur-le-Main

H. Belzner, chercheur, Institut für Angewandte Geodäsie, Francfort-sur-le-Main.

S. Schneider, directeur scientifique, Institut für Landeskunde, Bonn-Bad Godesberg

W. Blaschke, directeur général, Photogram, Munster en Westphalie

Karl Gerke, professeur à l'université technique de Brunswick.

D. Hobbie, attaché scientifique, Carl Zeiss, Oberkochen.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Représentant :

B. A. Sikilo, commissaire des levés et de la cartographie.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE
ET D'IRLANDE DU NORD

Représentants :

J. W. Wright, sous-directeur, Direction des levés d'outre-mer.

Suppléants :

Lieutenant-colonel M. R. Richards, Levés, Extrême-Orient, Ministère de la défense.

C. I. M. O'Brien, Direction des levés d'outre-mer.

Capitaine de vaisseau G. P. D. Hall, directeur adjoint, Département de l'hydrographie, Ministère de la défense.

SAINT-SIÈGE

Représentant :

R. P. L. Gaston Polspoel, professeur à l'université de Louvain, président du Comité national de géographie de Belgique, membre de l'Académie royale flamande de Belgique (sciences).

SINGAPOUR

Représentant :

Kwah Kheng Swee, chef adjoint géomètre, Département des levés.

SUISSE

Représentants :

R. L. Scholl, ingénieur.

Manfred Duddek, ingénieur.

THAÏLANDE

Représentants :

Général de division Chumphon Kulkasem, sous-directeur, Ministère royal des levés.

Colonel Banlong Khamasundara, officier technique, Ministère royal des levés.

Chootragool Suwannakate, directeur du Bureau des levés cadastraux, Ministère des terres.

Capitaine de vaisseau Tanom Nakaton, chef de la Division des levés, Département de l'hydrographie Marine royale, thaïlandaise.

Samarn Phanichapong, chef de la Division des levés du sol, Département du développement des terres.

Lieutenant-colonel Thawi Netniyom, chef de la Section des recherches, Division de la cartographie géographique, Ministère royal des levés topographiques.

Lieutenant-colonel Wichian Chanphensi, chef de la Section de computation, Division de la géodésie, Ministère royal des levés topographiques.

TURQUIE

Représentant :

Général de corps d'armée Sukru Olcay, chef du Service cartographique.

Conseillers :

Faruk Uzel, Direction générale du service cartographique

Mustafa Ersahin, chef de la Division de planification et de programme, Service cartographique

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

Représentant :

L. A. Kachine, chef adjoint de l'Administration centrale de la géodésie et de la cartographie.

Suppléants :

V. Berk, ingénieur, Administration centrale de la géodésie et de la cartographie.

E. Khudiakov, ingénieur, Membre du Comité national de cartographie.

V. Faleev, ingénieur, Bureau hydrographique.

B. — Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'ASIE
ET L'EXTRÊME-ORIENT

H. Sawata, secrétaire adjoint.

CENTRE D'INFORMATION DE TÉHÉRAN

Nazri M. Rashed, directeur.

C. — Organismes des Nations Unies

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
Nessim Shallon, représentant résident en Iran.

D. — Institutions spécialisées des Nations Unies

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

P. E. T. Allen, photogrammètre, Forestry and Forest Industries, Development Project, Ankara, Turquie.

F. N. Fitzgerald, chef de la sous-division de l'édition, Division des publications, FAO.

E. — Organisations intergouvernementales

BUREAU HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONAL

H. Worm-Leonhard, chef de section.

INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

F. O. Diercks.

F. — Organisations scientifiques internationales

COMITÉ DE LA RECHERCHE SPATIALE

H. K. Afshar, directeur de l'institut de géophysique, Université de Téhéran.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE GÉODÉSIE

Bruce Philip Lambert.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PHOTOGRAMMÉTRIE

A. J. Van Der Weele

UNION GÉODÉSIQUE ET GÉOPHYSIQUE INTERNATIONALE

Georges Laclavère.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

POUR LES RECHERCHES ANTARCTIQUES

Bruce Philip Lambert.

G. — Secrétariat de la Conférence

Erick O. Dahle, chef de la Section de la cartographie, Division des ressources et des transports, secrétaire exécutif.

Chris N. Christopher, Section de la cartographie, Division des ressources et des transports, secrétaire exécutif adjoint.

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS ÉMIS POUR LA CONFÉRENCE

Série E/CONF.57/...

E/CONF.57/1/Rev.1. Ordre du jour provisoire.

E/CONF.57/2. Projet de rapport de la Conférence.

E/CONF.57/3. Résumé des travaux en séance plénière.

Série E/CONF.57/C...

E/CONF.57/C.1/R.1. Projet de résolution du Comité I sur l'extension des réseaux de géodésie et de préparation.

E/CONF.57/C.1/R.2. Projet de résolution du Comité I sur la géodésie par satellite.

E/CONF.57/C.1/R.3. Projet de résolution du Comité I sur la géodésie et l'étude des mouvements de l'écorce terrestre.

E/CONF.57/C.2/R.1. Projet de résolution du Comité II sur les cartes et levés pour la planification et le développement intégrés des zones urbaines et des régions.

E/CONF.57/C.2/R.2. Projet de résolution du Comité II sur les orthophotocartes.

E/CONF.57/C.2/R.3. Projet de résolution du Comité II sur les plans cadastraux et cartes urbaines.

E/CONF.57/C.2/R.4. Projet de résolution du Comité II sur l'application des techniques cartographiques.

E/CONF.57/C.2/R.5. Projet de résolution du Comité II sur les techniques d'établissement des cartes.

E/CONF.57/C.2/R.6. Projet de résolution du Comité II sur la formation technique.

E/CONF.57/C.3/R.1. Projet de résolution du Comité III sur les satellites d'observation des ressources terrestres.

E/CONF.57/C.3/R.2 et Rev.1. Projet de résolution du Comité III sur les cartes thématiques et atlas nationaux.

E/CONF.57/C.3/R.3. Projet de résolution du Comité III sur la photo-interprétation.

E/CONF.57/C.3/R.4. Projet de résolution du Comité III sur l'atlas économique régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

E/CONF.57/C.3/R.5. Projet de résolution du Comité III sur la formation à l'interprétation des photographies.

E/CONF.57/C.4/R.1. Projet de résolution du Comité IV sur les noms géographiques.

E/CONF.57/C.4/R.2. Projet de résolution du Comité IV sur les noms géographiques.

E/CONF.57/C.4/R.3. Projet de résolution du Comité IV sur les noms géographiques.

E/CONF.57/C.4/R.4. Projet de résolution du Comité IV sur les cartes aéronautiques.

E/CONF.57/C.4/R.5. Projet de résolution du Comité IV sur la cartographie à petite échelle; b) Carte internationale du monde au millionième (CIM).

E/CONF.57/C.5/R.1 et Rev.1. Projet de résolution du Comité V sur les cartes des fuseaux horaires.

E/CONF.57/C.5/R.2. Projet de résolution du Comité V sur le financement de l'aide hydrographique.

E/CONF.57/C.5/R.3. Projet de résolution du Comité V sur le programme de la Commission océanographique intergouvernementale pour le sud de la mer de Chine.

E/CONF.57/C.5/R.4. Projet de résolution du Comité V sur le rapport du Groupe spécial d'experts pour les levés hydrographiques et les cartes bathymétriques.

E/CONF.57/C.5/R.5 et Rev.1. Projet de résolution du Comité V sur l'étude géophysique des mers.

E/CONF.57/C.5/R.6. Projet de résolution du Comité V sur le système international de prévision des tsunamis.

E/CONF.57/C.5/R.7. Projet de résolution du Comité V sur le levé des limites des avant-côtes.

E/CONF.57/C.5/R.8. Projet de résolution du Comité V sur la Commission hydrographique du sud de la mer de Chine.

E/CONF.57/C.1/L.1. Projet de résumé des travaux du Comité I.

E/CONF.57/C.2/L.1. Projet de rapport du Comité II.

E/CONF.57/C.3/L.1. Projet de rapport du Comité III.

E/CONF.57/C.4/L.1. Projet de résumé des travaux du Comité IV.

E/CONF.57/C.4/L.1 et Add.1. Projet de rapport du Comité IV, additif.

E/CONF.57/C.5/L.1 et Rev.1. Projet de résumé des travaux du Comité V.

E/CONF.57/C.5/L.1 et Rev.1/Add.1. Projet de rapport du Comité V, additif.

Série E/CONF.57/INF...

- E/CONF.57/INF./1. Dispositions générales présentant un intérêt immédiat pour les participants : renseignements préliminaires.
E/CONF.57/INF./2. Documents de la Conférence.
E/CONF.57/INF.3/Rev.1. Liste des documents.

Série E/CONF.57/L...

- E/CONF.57/L.1. Rapport sur la réunion du Groupe spécial d'experts pour les levés hydrographiques et les cartes bathymétriques.
Point 13 (Secrétariat des Nations Unies).
E/CONF.57/L.2. Formation en hydrographie.
Point 13 (Secrétariat des Nations Unies).
E/CONF.57/L.3. Personnel technique pour les levés hydrographiques.
Point 13 (Brésil).
E/CONF.57/L.4. Les possibilités de reproduction de photocartes en similigravure par sérigraphie.
Point 9 (République fédérale d'Allemagne).
E/CONF.57/L.5. L'orthophotographie et la révision des cartes.
Point 9 (République fédérale d'Allemagne).
E/CONF.57/L.6. Contribution de la documentation sur les ouvrages cartographiques à l'établissement et à la production des cartes.
Points 11, 12, 13 et 14 (République fédérale d'Allemagne).
E/CONF.57/L.7. La préparation des photocartes.
Point 9 (République fédérale d'Allemagne).
E/CONF.57/L.8. Production d'orthophotographies : possibilités et méthodes.
Point 9, a (République fédérale d'Allemagne).
E/CONF.57/L.9 et Corr.1. Emploi de l'AIM pour la confection des cartes.
Point 9 (Royaume-Uni).
E/CONF.57/L.10 et Add.1. Les travaux de photogrammétrie expérimentale du Directorate of Overseas Surveys.
Point 9 (Royaume-Uni).
E/CONF.57/L.11. Rapport sur les activités cartographiques de 1967 à 1970.
Point 6 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.12. Carte des isogones des Etats-Unis, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud pour 1970.
Points 8, 9, 12, a, et 13 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.13. Levé des limites côtières.
Point 13 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.14. Cartes océanographiques : la clé du coffre du génie de la mer.
Point 13 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.15. Mouvements horizontaux le long du système de failles de San Andrea.
Point 8 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.16. Sur un système de référence mondial et ses incidences sur les réseaux géodésiques nationaux.
Points 8 et 10 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.17. Etat d'avancement du programme mondial de satellites géodésiques (Programme mondial de triangulation géométrique spatiale).
Point 10 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.18. L'impact d'un nouveau système géodésique mondial.
Points 8 et 10 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.19. L'occasion d'une cartographie universelle.
Point 9, b (Etats-Unis d'Amérique).

- E/CONF.57/L.20. Utilisation de l'observation spatiale de la Terre : le programme EROS du Département de l'intérieur.
Point 10 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.21. Etat actuel des travaux d'orthophotocartographie du Service géologique des Etats-Unis.
Point 9 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.22. Cartographie urbaine de base.
Point 9, c (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.23. Automatisation dans l'établissement des cartes topographiques.
Point 9, b (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.24. Construction d'un système de référence géodésique adapté à un continent.
Point 8 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.25. Appui apporté par l'Organisation des Nations Unies à la normalisation des noms géographiques.
Point 14 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.26. Les cartes bathymétriques : leur évolution et leur emploi.
Point 13 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.27. Système de mesures de gravité par hélicoptère.
Point 8 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.28. Progrès de l'automatisation en cartographie au Ministère de la défense nationale.
Point 9 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.29. Du développement futur de systèmes de levés hydrographiques de la marine.
Point 13 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.30. Système de cartographie tous temps.
Point 9 (Etats-Unis d'Amérique).
E/CONF.57/L.31. Mesure précise de distances par géodimètre à laser.
Point 8 (Japon).
E/CONF.57/L.32. Méthode de révision des cartes par tracé à la pointe pour permettre des révisions fréquentes.
Point 9 (Japon).
E/CONF.57/L.33. Etude de la méthode type de photo-interprétation appliquée à la planification et à la construction.
Point 11 (Japon).
E/CONF.57/L.34. Travaux cartographiques exécutés au Japon pendant la période 1967-1969.
Point 6 (Japon).
E/CONF.57/L.35. Aperçu des activités cartographiques, 1967-1969.
Point 6 (République de Chine).
E/CONF.57/L.36. Résumé des progrès accomplis dans l'application des résolutions et recommandations adoptées à la cinquième Conférence.
Point 7 (République de Chine).
E/CONF.57/L.37. Aperçu des travaux de photogrammétrie à exécuter pour la construction d'une autoroute à Taiwan.
Point 9, a (République de Chine).
E/CONF.57/L.38. Aperçu des travaux photogramétriques réalisés dans la République de Chine de 1967 à 1969.
Point 9, a (République de Chine).
E/CONF.57/L.39. Aperçu du levé urbain de la ville de Taïpeh, 1967-1969.
Point 9, c (République de Chine).
E/CONF.57/L.40. Exposé sur la publication des atlas économiques de la République de Chine.
Point 11 (République de Chine).
E/CONF.57/L.41. Rapport sur l'achèvement du levé du 12^e parallèle en Afrique.
Point 8 (Etats-Unis d'Amérique).

Série E/CONF.57/L... (suite)

- E/CONF.57/L.42. Rapport d'activité du 1^{er} janvier 1967 au 31 décembre 1969.
Point 6 (Australie).
- E/CONF.57/L.43. Cartes de base utilisées pour l'établissement de cartes thématiques.
Point 11 (Suisse).
- E/CONF.57/L.44. Rapport sur l'avancement des travaux cartographiques en Nouvelle-Zélande, 1968-1970.
Point 6 (Nouvelle-Zélande).
- E/CONF.57/L.45. Noms géographiques.
Point 14 (Secrétariat des Nations Unies).
- E/CONF.57/L.46. Le film Agfacontour en tant qu'auxiliaire pour la photo-interprétation.
Point 11 (République fédérale d'Allemagne).
- E/CONF.57/L.47. Une méthode simplifiée de dessin du relief pour accentuer la représentation par courbes de niveau.
Point 9, b (Australie).
- E/CONF.57/L.48. Refonte des feuilles de la carte aéronautique du monde couvrant les régions éloignées de l'Australie.
Point 12, a (Australie).
- E/CONF.57/L.49. Levés géodésiques en Australie. Evolution des techniques depuis 1967.
Point 8 (Australie).
- E/CONF.57/L.50. Etude océanographique régionale et coopérative d'une partie du sud de la mer de Chine. Conclusions du groupe de travail.
Point 13 (Président du groupe de travail correspondant).
- E/CONF.57/L.51. Etude océanographique régionale et coopérative d'une partie du sud de la mer de Chine.
Point 7 (Président du groupe de travail correspondant).
- E/CONF.57/L.52. Détermination par Echo II de la position géodésique d'une île dans le Pacifique.
Point 10 (Japon).
- E/CONF.57/L.53. Mise à jour des cartes de fuseaux horaires.
Point 11 (Japon).
- E/CONF.57/L.54. Fond de carte de la mer entourant le Japon.
Point 13 (Japon).
- E/CONF.57/L.55 et Add.1. La photocopie numérique.
Point 9, a (Japon).
- E/CONF.57/L.56. Levés effectués en vue du percement du tunnel du mont Ena.
Point 8 (Japon).
- E/CONF.57/L.57. La formation des ingénieurs géomètres et cartographes au Japon.
Point 9 (Japon).
- E/CONF.57/L.58. Progrès accomplis dans les domaines visés par les résolutions de la Conférence précédente.
Point 7 (Japon).
- E/CONF.57/L.59. Méthodes employées au Geographical Survey Institute (GSI) pour tirer le meilleur parti des photographies aériennes.
Point 7 (Japon).
- E/CONF.57/L.60. Rapport du Gouvernement de l'Iran.
Point 6 (Iran).
- E/CONF.57/L.61. Activités de l'Institut cartographique afghan au cours des cinq dernières années.
Point 6 (Afghanistan).
- E/CONF.57/L.62. Les activités dans le domaine de la cartographie en Malaisie depuis mars 1967.
Point 6 (Malaisie).
- E/CONF.57/L.63. Développement des orthophotocartes.
Point 9, a et b (Australie).

- E/CONF.57/L.64. Progrès de l'enregistrement des profils aéroportés : équipement laser d'enregistrement des profils de terrain.
Point 9, b (Australie).
- E/CONF.57/L.65. Rapport sur l'avancement des travaux cartographiques en Thaïlande depuis la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient.
Point 6 (Thaïlande).
- E/CONF.57/L.66. Rapport sur les progrès accomplis en Thaïlande dans les domaines qui ont fait l'objet des résolutions de la Conférence précédente.
Point 7 (Thaïlande).
- E/CONF.57/L.67. Atlas économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient. Etat d'avancement des travaux de la Thaïlande.
Point 11 (Thaïlande).
- E/CONF.57/L.68. Etablissement du Bureau régional d'information cartographique en Thaïlande : rapport sur l'état d'avancement des travaux.
Point 7 (Thaïlande).
- E/CONF.57/L.69. Carte des possibilités d'exploitation des terres des provinces de Thaïlande.
Point 11 (Thaïlande).
- E/CONF.57/L.70. Enquêtes préalables à la délivrance des titres de propriété en Thaïlande.
Point 9, c (Thaïlande).
- E/CONF.57/L.71. Activité cartographique de l'Indonésie entre 1967 et 1970.
Point 6 (Indonésie).
- E/CONF.57/L.72. Activité hydrographique de l'Indonésie de 1967 à 1970.
Points 6 et 13 (Indonésie).
- E/CONF.57/L.73. Programme FORTRAN pour le calcul des coordonnées dans le système de référence UTM.
Point 8 (Indonésie).
- E/CONF.57/L.74. Projet d'un réseau fondamental national de densification au moyen d'un système mondial de triangulation par satellite.
Points 8 et 10 (Indonésie).
- E/CONF.57/L.75. Méthodes de calcul de l'ellipsoïde optimal de référence.
Point 8 (Indonésie).
- E/CONF.57/L.76. Noms géographiques pour les cartes indonésiennes.
Point 14 (Indonésie).
- E/CONF.57/L.77. Etablissement de cartes à petite échelle pour l'Atlas national indonésien.
Points 9 et 11 (Indonésie).
- E/CONF.57/L.78. Cartographie radar pour la prospection des ressources terrestres en Indonésie.
Point 12 (Indonésie).
- E/CONF.57/L.79. Travaux de photographie aérienne en Indonésie.
Points 6 et 9 (Indonésie).
- E/CONF.57/L.80. Rapport sur l'action cadastrale en Indonésie.
Points 6 et 9, c (Indonésie).
- E/CONF.57/L.81. Activités cartographiques de la République du Viet-Nam, 1967-1970.
Point 6 (République du Viet-Nam).
- E/CONF.57/L.82. Travaux géodésiques dans le delta du Mékong.
Point 8 (République du Viet-Nam).
- E/CONF.57/L.83. Canevas photogrammétriques des cartes à grande échelle.
Point 9, a (République du Viet-Nam).

Série E/CONF.57/L... (suite)

- E/CONF.57/L.84. Cartes à grande échelle en zones peuplées.
Point 11 (République du Viet-Nam).
- E/CONF.57/L.85. Le problème des noms géographiques dans la République du Viet-Nam.
Point 14 (République du Viet-Nam).
- E/CONF.57/L.86. L'état actuel de la géodésie hongroise.
Points 6 et 8 (Hongrie).
- E/CONF.57/L.87. Les expériences de l'accélération des travaux du levé en Hongrie à l'aide de télémètre physique.
Point 7 (Hongrie).
- E/CONF.57/L.88. Réseaux de triangulation et des altitudes en Hongrie.
Point 8 (Hongrie).
- E/CONF.57/L.89. Instruments géodésiques hongrois pour les levés de terrain.
Point 7 (Hongrie).
- E/CONF.57/L.90. Des levés à grande et moyenne échelle en Hongrie.
Point 9, c (Hongrie).
- E/CONF.57/L.91. L'état actuel de la cartographie thématique en Hongrie.
Point 11 (Hongrie).
- E/CONF.57/L.92. La participation de la Hongrie à l'établissement de la carte du monde au 1/2 500 000.
Point 12, b (Hongrie).
- E/CONF.57/L.93. Etat de la normalisation de l'usage des noms géographiques en Hongrie.
Point 14 (Hongrie).
- E/CONF.57/L.94. Rapport à la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient : rapport triennal.
Point 6 (Philippines).
- E/CONF.57/L.95. Rapport du Gouvernement indien.
Point 6 (Inde).
- E/CONF.57/L.96. Levés photogrammétriques et cartographie pour la zone métropolitaine de Manille : projet coordonné.
Point 9 (Philippines).
- E/CONF.57/L.97. L'exploitation optimale de photocartes dans les levés cadastraux.
Point 9 (Philippines).
- E/CONF.57/L.98. Inventaire des ressources pour la planification du développement des régions métropolitaines aux Philippines.
Point 9, c (Philippines).
- E/CONF.57/L.99. La carte fiscale de la province d'Iloilo.
Point 9 (Philippines).
- E/CONF.57/L.100. Opérations géodésiques et cartographiques par photogrammétrie aérienne et photo-interprétation pour l'inventaire des ressources, la détermination des limites administratives et l'établissement d'un cadastre représentatif.
Point 9 (Philippines).
- E/CONF.57/L.101 et Corr.1. Cours théoriques et travaux pratiques à l'Institut für angewandte Geodäsie (Institut de géodésie appliquée) pour la formation de cartographes d'exécution et de conception des pays en voie de développement.
Points 7 et 8 (République fédérale d'Allemagne).
- E/CONF.57/L.102. Les levés et la cartographie en URSS.
Point 6 (Union des Républiques socialistes soviétiques).
- E/CONF.57/L.103. Réalisations cartographiques et plan de travail de la Libye.
Point 6 (Libye).
- E/CONF.57/L.104. La triangulation stellaire et son application en Finlande.
Point 8 (Finlande).
- E/CONF.57/L.105. L'instrument soviétique « Quartz » pour la mesure optique des distances.
Point 8 (Union des Républiques socialistes soviétiques).
- E/CONF.57/L.106. Les théodolites usuels en Union des Républiques socialistes soviétiques.
Point 8 (Union des Républiques socialistes soviétiques).
- E/CONF.57/L.107. Procédés d'étude géodésique des mouvements récents de l'écorce terrestre.
Point 8 (Union des Républiques socialistes soviétiques).
- E/CONF.57/L.108. Directives fondamentales des levés topographiques en Union des Républiques socialistes soviétiques (levés urbains et cadastraux à grande échelle).
Point 9 (Union des Républiques socialistes soviétiques).
- E/CONF.57/L.109. L'aérotriangulation analytique et l'établissement des cartes topographiques.
Point 9 (Union des Républiques socialistes soviétiques).
- E/CONF.57/L.110. La cartographie et l'enseignement.
Point 11 (Union des Républiques socialistes soviétiques).
- E/CONF.57/L.111. Expérience acquise en Union des Républiques socialistes soviétiques en matière de normalisation sur le plan intérieur des noms géographiques.
Point 14 (Union des Républiques socialistes soviétiques).
- E/CONF.57/L.112. Projet de fond de carte de la mer pour les zones côtières.
Point 13 (Japon).
- E/CONF.57/L.113. Les travaux cartographiques au Canada.
Point 6 (Canada).
- E/CONF.57/L.114. Apports des techniques spatiales à la géodésie et à la cartographie.
Point 10 (Iran).
- E/CONF.57/L.115. Rapport national sur les travaux cartographiques exécutés depuis mars 1967.
Point 6 (Portugal).
- E/CONF.57/L.116. L'activité cartographique de la Suisse.
Point 6 (Suisse).
- E/CONF.57/L.117. Rapport sur les travaux cartographiques en Turquie.
Point 6 (Turquie).
- E/CONF.57/L.118. Rapport sur les activités de l'Indonésie et de l'Australie concernant la délimitation de la frontière entre l'Iran occidental et les territoires du Papua et de la Nouvelle-Guinée.
Point 6 (Australie et Indonésie).
- E/CONF.57/L.119. Rapport sur l'avancement des travaux cartographiques de la République fédérale d'Allemagne depuis la cinquième Conférence cartographique des Nations Unies de Canberra en 1967.
Point 6 (République fédérale d'Allemagne).
- E/CONF.57/L.120. Rapport sur l'activité cartographique de l'Autriche.
Point 6 (Autriche).
- E/CONF.57/L.121. Rapport sur les travaux cartographiques en Arabie Saoudite, 1967-1970.
Point 6 (Arabie Saoudite).
- E/CONF.57/L.122. Prospection aérienne des ressources naturelles de la Terre.
Point 9 (Union des Républiques socialistes soviétiques).
- E/CONF.57/L.123. Rapport sur les travaux cartographiques de la République irakienne.
Point 6 (Irak).

Série E/CONF.57/L ... (suite)

- E/CONF.57/L.124. Les satellites à capture et leurs applications à la recherche sur l'environnement.
Point 10 (Iran).
- E/CONF.57/L.125. Rapport sur les travaux géodésiques, photogrammétriques et cartographiques.
Point 6 (Finlande).
- E/CONF.57/L.126. Rapport sur les activités cartographiques du Liban depuis la cinquième Conférence.
Point 6 (Liban).
- E/CONF.57/L.127. Nouveau calcul des données géodésiques pour les réseaux de premier et de deuxième ordre en Irak.
Point 8 (Irak).
- E/CONF.57/L.128. Nouvelle technique de reproduction des cartes aéronautiques par impression photomécanique.
Point 12 (Etats-Unis d'Amérique).
- E/CONF.57/L.129. Rapport du Royaume-Uni.
Point 6 (Royaume-Uni).
- E/CONF.57/L.130. Travaux cartographiques en République arabe unie.
Point 6 (République arabe unie).
- E/CONF.57/L.131. Analyse des mesures géodésiques.
Point 8 (République arabe unie).
- E/CONF.57/L.132. Nouvelles cartes topographiques au 1/50 000 en République arabe unie.
Point 9 (République arabe unie).

- E/CONF.57/L.133. Bref rapport sur la cartographie à Chypre à travers les âges.
Point 6 (Chypre).
- E/CONF.57/L.134. Préparation des profils en long des lignes de haute tension par la méthode de photogrammétrie numérique.
Point 9, a (Iran).
- E/CONF.57/L.135. Travaux exécutés par l'Institut géographique national de France dans la région Asie-Extrême-Orient depuis 1967.
Point 6 (France).
- E/CONF.57/L.136. Rapport du Saint-Siège.
Point 6 (Saint-Siège).
- E/CONF.57/L.137. Rapport sur Singapour.
Point 6 (Singapour).

Série E/CONF.57/R ...

- E/CONF.57/R.1. Projet de résolution sur la bibliographie de la littérature cartographique.
- E/CONF.57/R.2. Projet de résolution sur l'assistance technique.
- E/CONF.57/R.3. Projet de résolution sur la coopération au cours des futures conférences cartographiques des Nations Unies.
- E/CONF.57/R.4. Projet de résolution sur l'application des techniques cartographiques.
- E/CONF.57/R.5. Projet de résolution sur la motion de remerciements au Gouvernement iranien.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
